

971.405
A188

49 f

601A/222/4
Accr

Vol. XI-No 4

20 sous

Janvier 1924

L'Action Française

NATIONAL LIBRARY
CANADA
BIBLIOTHÈQUE NATIONALE

REVUE MENSUELLE

\$2.00 par année

DIRECTEUR: ABBÉ LIONEL GROULX

ANNULÉ
PAR NT
BIBLIOTHÈQUE
UNIVERSITÉ DE
MONTREAL

UNIVERSITÉ DE MONTREAL



BIBLIOTHÈQUE

SOMMAIRE

MOT D'ORDRE	VAINCUS OU VAINQUEURS.....	3
Dr J.-A. BEAUDOIN	LA MORTALITÉ INFANTILE.....	4
* * *	Mgr FRANÇOIS-XAVIER ROSS.....	21
O. MAURALT	LES ÉNERGIES RÉDEMPTICES.....	26
ANTONIO PERRAULT	NOS AMIS DE L'OUEST.....	28
HARRY BERNARD	LES HABITS ROUGES.....	34
L. MASQUE	LE CONGRÈS DE FALL-RIVER.....	44
JEAN-MARIE GAUVREAU	MON VOYAGE AUTOUR DU MONDE.....	54
JACQUES BRASSIER	LA VIE DE L'Action française.....	56
E. V.	LE FRANÇAIS À OTTAWA.....	63

LIGUE D'ACTION FRANÇAISE

369, RUE ST-DENIS

TÉLÉPHONE I EST 1369

MONTREAL.

Canadiens-Français

Soyons fiers de nos institutions

NOS ÉPARGNES

dans nos banques

NOS PLACEMENTS

dans nos industries

NOS ACHATS

chez nos marchands.

NOS ASSURANCES

à la compagnie d'assurance sur la vie

"La Sauvegarde"

Une compagnie prospère offrant des garanties indiscutables, d'une expansion considérable.

Au-delà de seize millions d'assurance en force.

Consultez nos représentants ou adressez-vous directement au bureau principal

Édifice de "LA SAUVEGARDE"

Angle Notre-Dame et Saint-Vincent, Montréal.

L'Action française

est l'organe de la *Ligue d'Action française*, centre d'action au service de la langue, de la culture et des traditions françaises au Canada.

Les directeurs de la Ligue sont : M. l'abbé Philippe PERRIER, président; MM. Anatole VANIER, avocat, secrétaire général, Louis HURTUBISE, ingénieur civil, trésorier, M. l'abbé Lionel GROULX, professeur à l'Université de Montréal, M. l'abbé Lucien Pineault, professeur à l'Université de Montréal, MM. Arthur LAURENDEAU, professeur; Antonio PERRAULT, avocat, professeur à l'Université de Montréal, Emile Bruchesi, avocat, Montréal.



"NOS SOIRÉES D'HIVER"

INTIMES ET FAMILIALES

Notre assortiment est au complet pour tout le nécessaire des soirées:

Nécessaire en papier crépé pour table.

Serviettes de table — Soufflettes en papier.

Découpures de fantaisie pour marquer la place des invités à table — Découpures pour mettre dans les glaces — Indicateur (Tally).

Cartes à jouer — Serpentins — Confettis.

Chapeaux de fantaisie — Tabliers en papier crépé — Cravates en papier crépé — Loups, etc., etc.

Pour la St-Valentin, nous avons toutes ces nouveautés en rouge et blanc, avec dessins de coeurs rouges.

Catalogues sur demande.

GRANGER FRÈRES LIMITED

Libraires. Papetiers. Importateurs
43 Notre-Dame-Ouest, Montréal

La plus importante Librairie et Papeterie Française du Canada

EDMOND-J. MASSILOTTE

Recommandez-vous de l'ACTION FRANÇAISE chez l'annonceur pour —
son bénéfice, le vôtre et le nôtre

Le Cinéma Canadien compte sur vous...

Et ce n'est pas pour des prunes, évidemment ! Comme lecteur de l'*Action française*, vous devez être à même de juger si l'œuvre d'assainissement moral entreprise par nous dans le monde du film *mérite ou non votre encouragement*.

Au fait, ce n'est pas un encouragement, ni même une souscription patriotique que nous venons vous demander :

Nous avons au contraire à vous offrir quelque chose qui, au point de vue strictement commercial, a la valeur et l'attrait des meilleurs placements.

Nos actions privilégiées à 8%... achetez-en !

Au moins une, si votre bourse ne vous permet pas de faire davantage. Vous y trouverez les profits alléchants des entreprises de grande envergure... sans les risques de "coulage" des bluffs américains ! Et vous aurez en plus la satisfaction de contribuer à une œuvre essentiellement moralisatrice et féconde au sens national du mot.

Notre prospectus vous renseignera plus à fonds, demandez-le.

Le Cinéma Canadien Limitée

BUREAU : IMMEUBLE BANQUE NATIONALE

Téléphone: Main 2539

99, RUE SAINT-JACQUES - - MONTRÉAL

Recommandez-vous de l'ACTION FRANÇAISE chez l'annonceur pour —
son bénéfice, le vôtre et le nôtre

En vente à la Librairie Ducharme

133, rue St-Laurent, Montréal

Des livres qu'on ne trouve plus ailleurs.

BOUCHETTE : *L'Indépendance économique du Canada français*, franco \$0.75

TRUDELLE, JOS. : *Jubilés, églises et chapelles de Québec*. 2 vols. reliure toile, couleurs différentes franco \$4.00

CHAPLEAU : *Biographie et discours*, relié, franco \$1.75

ALLAIRE : *Histoire de St-Denis sur Richelieu*, broché, franco \$0.75

Relié " " \$1.00

Laurier à la tribune. Discours, relié, franco . \$1.75

AU QUEEN'S

Vous ne coudoieriez que des gens "bien"

La clientèle de ce restaurant célèbre est en effet distinguée, de bon ton... et fine bouche, car on y mange bien et bon.

Vous y prendrez vos repas "économiquement" — 75 sous le midi et \$1.00 le soir — dans une atmosphère de paix, de luxe et de respectabilité.

Allez au Queen's d'abord
Et vous comparerez ensuite.

HOTEL QUEEN'S

Direction et administration canadiennes-françaises

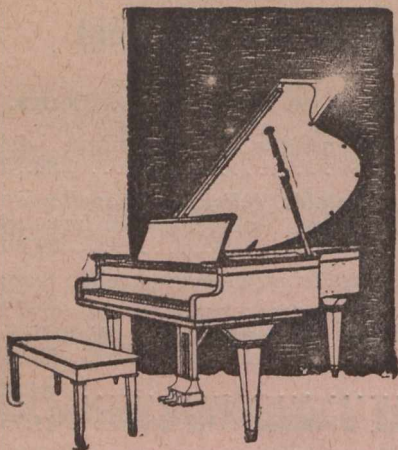
2, rue Windsor

- - -

MONTRÉAL

Recommandez-vous de l'ACTION FRANÇAISE chez l'annonceur pour son bénéfice, le vôtre et le nôtre

La suprématie du Piano Pratte



est incon-
testable

Elle est reconnue non seulement au Canada et aux Etats-Unis, mais aussi en Europe.

Les autographes ci-dessous des grands maîtres européens qui ont endossé le Piano

Pratte sont un témoignage éclatant de sa suprématie.

W. Albani

Pol Plancon *Bourgeois*

Alexandre Scriabine *Ensi*

Victor Stawel *Anna Schumann*

Vous pouvez voir et examiner tous les différents modèles Pratte chez

EST
3425

J. Donat Langelier
LIMITEE

EST
3426

Les seuls distributeurs de pianos Pratte
366-368 EST, RUE SAINTE-CATHERINE, MONTREAL.

Recommandez-vous de l'ACTION FRANÇAISE chez l'annonceur pour son bénéfice, le vôtre et le nôtre

POUR LA MAISON

LES fêtes sont passées. Vous avez distribué vos étrennes et personne n'a été oublié. Mais la maison ? Peu exigeante, la maison se pare des vieilles choses, les rend participantes de sa vie, leur prête un peu de son âme. Et un jour vient, où l'on ne concevrait plus la maison sans elles. Mais de cette aptitude à embellir les objets anciens pour s'en décorer, il ne faudrait pas conclure que la maison soit indifférente aux charmes de la nouveauté. Comme une vieille coquette dont le temps respecte la beauté, la maison se fait à toutes les élégances ; le tout est de choisir judicieusement l'article qui ajoute à ses attraits, sans faire contraste violent avec ceux qui l'ornent déjà. Or ce mois est favorable à l'ornementation de votre intérieur. Nous soldons de la céramique, de la grosse et de la petite orfèvrerie de table, de la cristallerie, des objets de toilette, des bronzes d'art et d'éclairage, des lampadaires, de la porcelaine, des garnitures de cheminées, de l'horlogerie et des articles divers pour le décor des consoles et des meubles. On conçoit que nous ne puissions énumérer tous les objets qui se rattachent à ces généralités. Nous nous permettons cependant de rappeler les plus décoratifs. Ce sont : les vases à fleurs, les candélabres de bout de table ou de console, les horloges de salon ou de salle à manger, les horloges grand'mère, les couverts d'argent en coffre de bois précieux, toutes les pièces d'orfèvrerie en argent massif ou en plaqué argent de haute qualité, enfin les objets d'utilité pratique pour l'usage personnel, ceux qu'on ne pense jamais à nous offrir et qu'il faut acheter soi-même. Nous le répétons, le temps est opportun pour faire avantageusement ces achats.

SCOTT & BOUSQUET FRÈRES,

LIMITÉE

479-est, rue Sainte-Catherine, - - Montréal

Recommandez-vous de l'ACTION FRANÇAISE chez l'annonceur pour son bénéfice, le vôtre et le nôtre

L'École Française des Maîtres-Verriers au Canada.

...Elle est dignement et excellemment représentée par la maison "Hobbs Manufacturing Co., Ltd", la plus importante au pays et dont les peintres verriers appartiennent tous à cette école illustre

Vitreaux historiques et mythologiques Verrières religieuses, genre mosaïque

...sont entièrement fabriqués et peints chez nous, par nos artistes européens. Notre représentant se chargera gratuitement de vous faire un devis, sur demande.

HOBBS MANUFACTURING COMPANY LTD

MAIN 583

444 rue Saint-Jacques, Montréal.

Quand il y a un testament

...il n'en coûte presque rien pour régler une succession, et les chicanes, les désaccords de famille ne sont plus possibles

Faites donc votre testament sans tarder; mais consultez auparavant un professionnel consciencieux qui vous guidera dans la rédaction de vos volontés.

C. A. EMOND
NOTAIRE
97, rue St-Jacques
MONTREAL

Tel. Main 8389

Recommandez-vous de l'ACTION FRANÇAISE chez l'annonceur pour —
son bénéfice, le vôtre et le nôtre

Votre client vous paiera... et reviendra!

Nous nous en chargeons !

C'est là un tour de force que nous accomplissons tous les jours pour les médecins, commerçants, industriels qui nous ont confié la perception de leurs comptes, lorsque celle-ci se fait dure et difficile.

Mettez à l'épreuve le service de perception du

Comptoir Ville-Marie

et vous n'aurez qu'à vous féliciter de son tact persuasif, de son habileté déployée lorsqu'il s'agira de vous ramener des débiteurs récalcitrants.

Notre rémunération, peu dispendieuse

Nous n'avons pas pour principe de prendre la part du lion et notre tarif professionnel est des plus explicites à ce sujet. Du reste, notre intervention auprès de vos débiteurs vous sera d'autant moins coûteuse que nous vous obtenons toujours ce double résultat : rentrées d'argent et reprises des relations avec l'ancien client.

A votre disposition

Comptoir Ville-Marie

Aimé TOUGAS, *gérant.*

Bureaux: Immeuble Banque d'Épargne-Ch. 103-4-5

502-est rue Sainte-Catherine, Montréal.

Téléphone Est 3409

Recommandez-vous de l'ACTION FRANÇAISE chez l'annonceur pour —
son bénéfice, le vôtre et le nôtre

TOUJOURS EN AVANT

**THE
PRIMUS**

Noir et Vert
naturel

En paquets
seulement.



Cons rves
Alimen-
taires de
Fruits
et
Légumes
PR MUS

POUDRE A PATE
CRÈME DE TARTRE
GELÉES EN POUDRE

"PRIMUS"

La marque "PRIMUS" est une garantie de qualité et de pureté.

L. CHAPUT, FILS & CIE, Limitée

Maison fondée
en 1842

2 à 12 rue DeBresoles, Montréal.

BANQUE PROVINCIALE DU CANADA

Siège Social: 7 et 9 PLACE D'ARMES, MONTREAL.

Capital autorisé.....	\$5,000,000.00
Capital versé.....	\$3,000,000.00
Fonds de Réserve et Profits accumulés.....	\$1,525,000.00

CONSEIL D'ADMINISTRATION

Président : L'hon. Sir HORMISDAS LAPORTE, C.P., ex-maire de Montréal, de la maison Laporte, Martin (Ltée), président "Société d'Administration Générale"; vice-président du Crédit Foncier Franco-Canadien.

Vice-président : M. W.-F. CARSLY,

Vice-président et Directeur général : M. TANCRÈDE BIENVENU, administrateur "Lake of the Woods Milling Co."

M. G.-M. BOSWORTH, président de la "Canadian Pacific Steamships Limited"

L'hon. NEMESE GARNEAU, C.L., Québec, président Les Prévoyants du Canada.

M. ÉMILIE DAoust, Président de la Librairie Beauchemin, Limitée; Commissaire du Port de Montréal.

M. S.-J.-B. ROLLAND, Président de la Cie de Papier Rolla d Limitée.

BUREAU DES COMMISSAIRES-CENSEURS

Président : L'hon. N. PÉRODEAU, ministre du Gouvernement Provincial, administrateur "Montreal Light, Heat & Power Consolidated.

Vice-président : M J. AUGUSTE RICHARD, administrateur de l'Université de Montréal : président "Fashion Craft Manufacturers Limited".

Hon. E.-L. PATENAUDE, C.P. avocat, M.P.P., administrateur de l'Alliance Nationale.

Recommandez-vous de l'ACTION FRANÇAISE chez l'annonceur pour —
son bénéfice, le vôtre et le nôtre

HUITIÈME ANNÉE

1er Semestre

1924

L'Action
Française
REVUE MENSUELLE

Directeur:
Abbé Lionel Groulx.

VOLUME XI



LIGUE D'ACTION FRANÇAISE
369 RUE SAINT-DENIS
MONTREAL

L'ACTION FRANÇAISE

publiée par la Ligue des Droits du français est un centre d'action au service de la langue, de la culture et des traditions françaises au Canada.

Les directeurs de la Ligue sont: M. l'abbé Philippe Perrier, président; MM. Anatole Vanier, avocat, secrétaire général; Louis Hurtubise, ingénieur, trésorier; MM. les abbés Lionel Groulx et Lucien Pineault, professeurs à l'Université de Montréal; MM. Antonio Perrault, avocat, professeur à l'Université de Montréal; Arthur Laurendeau, professeur, Émile Bruchési, avocat, Montréal.

Tous droits réservés — Ottawa 1924

IMPRIMÉ AU DEVOIR

43, rue Saint-Vincent

MONTRÉAL

1924

VAINCUS OU VAINQUEURS?

Dans la bataille pour les droits de la langue française, choisisrons-nous d'être vaincus ou vainqueurs? Depuis quelques années nous avons enregistré des gains véritables. Mais le courrier quotidien de l'Action française invariablement rempli de plaintes, une insulte aussi prolongée que celle du Bulletin des renseignements commerciaux nous le rappellent durement; contre notre droit se dresse toujours une ignorance dédaigneuse, souvent même un mauvais vouloir calculé et têtù. Nous avons si bien laissé faire dans le passé qu'aujourd'hui encore on espère lasser nos revendications quand on ne va pas jusqu'à les mépriser. Nous ne pouvons décider qu'une seule chose dans cette lutte. être les vainqueurs. Puisque nous sommes chez nous, nous ne pouvons accepter d'être traités comme des étrangers. Donc exigeons du français de la part de tous les ministères fédéraux; en particulier, exigeons le timbre d'accise bilingue; parlons français, faisons nos affaires en français aux bureaux de poste, aux douanes; exigeons le français sur les chemins de fer, aux messageries, au téléphone. Ne capitulons devant aucune arrogance. Ne laissons passer aucun déni de notre droit sans protester haut et publiquement. En réclamant notre dû, n'ayons pas l'air de réclamer une faveur; en faisant ainsi ne croyons pas, non plus, accomplir de l'héroïsme. Réclamer son droit c'est exiger le simple respect de soi-même. Etre au-dessous de cette fierté, ce serait déjà mourir.

L'ACTION FRANÇAISE.

LA MORTALITÉ INFANTILE

La question n'est pas nouvelle. Déjà des orateurs éminents et des publicistes avertis l'ont traitée de main de maître. Mais il convient sans doute d'y revenir et d'étudier le problème en fonction de la race canadienne-française puisqu'il reste encore de cuisante actualité.

En effet, l'étude de la mortalité infantile dans la province démontre les faits suivants:

Au cours des dix dernières années, la mort a fauché, chaque année, de 11,297 à 14,134 enfants de moins d'un an. Mais, c'est là la population de quelques-uns de nos comtés et de nos villes même prospères. En dix ans, c'est plus que la population de la ville de Québec que nous perdons ainsi. A ce compte, nous enregistrons de 30 à 38 décès par jour, soit de 1.2 à 1.6 par heure, ou de 6 à 8 par tranches de 5 heures.

Mais, pour se rendre compte de l'extension du fléau de notre mortalité infantile, il faut étudier l'importance relative des principales causes de décès qui figurent sur le tableau de notre mortalité générale.

Moyenne des années 1912—1921.

Causes	Nombre des décès	Pour cent du total des décès
Mortalité infantile.....	12,425	33.4
Maladies contagieuses (moins la tuberculose).....	4,008	10.7
Maladies des voies respiratoires....	3,378	9.1
Tuberculose.....	3,353	9.0
Maladies du cœur.....	1,633	4.4
Maladies des reins et du foie.....	1,385	3.7
Cancer.....	1,105	3.0
Autres causes.....	10,014	26.9
Totaux.....	37,301	100.0

Voilà le dénombrement de nos pertes. M. Édouard Montpetit a donc raison de dire: "La population canadienne d'origine française est pourtant décimée par trop de maladies: nous perdons inutilement des forces. Une action vigoureuse et suivie combattra le mal. Nous ne sommes pas suffisamment pénétrés de ce que représente l'être humain pour une minorité." (*L'Action française*, janvier 1921).

Or, chez nous, c'est la mortalité infantile qui constitue, et de beaucoup, la plus grande cause de nos pertes.

Mais comment les choses se passent-elles ailleurs ?

Pour le savoir, il faut faire la comparaison des taux de de la mortalité infantile, soit du nombre des décès, de zéro à un an, par mille naissances vivantes par année.

Voyons d'abord au Canada.

Si nous prenons les années 1921 et 1922, c'est-à-dire les deux plus favorables que nous ayons jamais eues dans la province de Québec, nous obtenons les résultats suivants.

PROVINCES	Taux de la mortalité infantile.		
	1922	1921	Moyenne
Colombie Britannique.....	64.6	56.5	60.5
Ile Prince-Édouard.....	73.0	83.5	78.2
Saskatchewan.....	85.6	80.6	83.1
Alberta.....	90.0	84.0	87.0
Ontario.....	82.9	91.2	87.0
Manitoba.....	94.2	83.0	88.6
Nouvelle-Écosse.....	97.3	100.7	99.0
Nouveau-Brunswick.....	103.7	113.2	108.5
Québec.....	128.0	128.0	128.0

La province de Québec tient le dernier rang. La mortalité infantile est ici le double de celle de la Colombie Britannique. En Ontario, elle est un tiers moins élevée que chez nous.

Si maintenant nous passons aux autres pays, nous constatons les taux moyens suivants.

PAYS	PÉRIODES	TAUX
Norvège.....	1909—1916	53.4
Australie.....	1909—1918	68.4
Suisse.....	1909—1918	95.9
Danemark.....	1909—1918	96.0
Hollande.....	1909—1918	96.9
Angleterre.....	1909—1918	104.7
France.....	1909—1917	122.5
Italie.....	1909—1915	142.4
Espagne.....	1909—1917	151.9
Prusse.....	1909—1918	156.9
Province de Québec.....	1909—1918	163.3
Bavière.....	1909—1918	196.7

Sur les douze pays analysés, nous occupons l'avant-dernière place. Notre mortalité infantile est trois fois plus élevée que celle de la Norvège, elle fait plus que doubler celle de l'Australie, elle dépasse notablement celle de plusieurs autres pays.

Voilà notre situation générale. Son analyse même hâtive nous permet de nous rendre compte, d'une part, de l'étendue de nos pertes, et, de l'autre, du grand nombre de vies que nous économiserions si nous réalisions les taux des pays les plus favorisés.

Mais, serrons de plus près le problème et demandons-nous quelles sont les maladies qui emportent les milliers d'enfants que nous perdons tous les ans ?

L'importance relative des causes de la mortalité infantile peut être établie par les chiffres suivants qui répartissent, pour la décade 1910-1919, la moyenne des décès de zéro à un an.

MOYENNE DES ANNÉES 1910-1919

Causes	Nombre des décès	Pour cent du total des décès de 0 à 1 an
Gastro-entérite.....	5,044	40.0
Débilité congénitale.....	3,606	28.6
Maladies des voies respiratoires....	1,075	8.5
Maladies contagieuses.....	880	7.0
Autres causes.....	2,016	15.9
Totaux.....	12,621	100.0

On le voit, la cause la plus importante, c'est la mortelle gastro-entérite. De plus, on constate que cette maladie fait plus de ravages ici qu'ailleurs. En effet, l'étude de la mortalité infantile durant les années 1913 et 1914 permet d'établir les proportions suivantes:

Pays	Décès par gastro-entérite sur 100 décès de 0 à 1 an
Angleterre, France, Allemagne, Espagne, Suisse, Suède, Japon, Australie.....	21.9
Province de Québec.....	45.9

Or, les causes de la gastro-entérite sont bien connues et ont été particulièrement signalées par le Dr Gauvreau, à la dernière Semaine Sociale de Montréal. La gastro-entérite relève d'abord et surtout de la diminution progressive de l'alimentation maternelle. Et le Dr Marfan, résumant l'enseignement classique et l'expérience de tous les médecins, peut affirmer hautement: "Les diarrhées estivales graves sont absolument exceptionnelles chez les enfants exclusivement nourris au sein." La seconde cause, corollaire de la première, est constituée par la mauvaise qualité du lait de vache, substitut ordinaire de l'alimentation maternelle. Il convient aussi d'ajouter l'insalubrité des logements qui favorise d'un côté l'affaiblissement des enfants et de l'autre la contamination du lait.

Après la gastro-entérite vient la débilité congénitale, moins importante ici qu'ailleurs. Ainsi, alors que dans l'ensemble des pays déjà cités au sujet de la gastro-entérite et pour les mêmes années, la débilité congénitale figure pour une proportion de 27.5 pour cent des décès de zéro à un an, dans la province de Québec la proportion n'est que de 22.7. A New-York la débilité congénitale cause 40.0 pour cent de tous les décès des bébés de moins d'un an.

La débilité congénitale relève de causes qui inter-

viennent dès avant la naissance de l'enfant. Ce sont surtout la tuberculose, l'alcoolisme, la syphilis.

Aux renseignements que nous donnent les statistiques, il faut ajouter des causes d'ordre général qui augmentent l'influence désastreuse des causes spécifiques. Ce sont les sirops calmants, la pauvreté, l'ignorance.

On connaît l'action nocive des sirops calmants qui débilitent davantage l'enfant et le mettent en moindre résistance devant la maladie, quelle qu'elle soit.

La pauvreté est une maladie sociale à multiples répercussions. Elle concourt à aggraver le problème qui nous occupe.

Enfin, la cause de la mortalité infantile qui résume toutes les autres et qui a été bien mise en lumière par sir George Newman, le chef du Service d'hygiène d'Angleterre, c'est l'ignorance des mères. Que de mères feraient mieux si seulement elles savaient!

* * *

Ce coup d'œil rapide jeté sur la situation de la mortalité infantile dans la province de Québec permet déjà de nous faire saisir le tort considérable que nous subissons de ce chef et suscite dans notre esprit la nécessité d'une réaction.

La lutte contre la mortalité infantile est commandée par les intérêts supérieurs du pays. C'est M. Édouard Montpetit qui nous l'a dit, dans la "Veillée des Berceaux": "Quelle est la première force? C'est le nombre". Le rôle que nous ambitionnons jouer sur cette terre d'Amérique est conditionné, dans une très large mesure, par le chiffre de notre population. C'est ainsi que l'a compris M. le Dr Marcel Pinard, lors du dernier Congrès des Médecins

de langue française de l'Amérique du Nord: "L'ancienne Mère-Patrie, a-t-il dit, devine avec orgueil le grand rôle qu'ils vont jouer dans l'avenir quand leur race féconde, qui double sa population en 26 ans, verra dans un siècle, sur son superbe pays, grand comme 17 fois la France, s'épanouir quarante millions de Canadiens français."

Tel était aussi le sentiment du Père Samson quand il s'écria dans la chaire de Notre-Dame qu'il a si brillamment illustrée: "Vous étiez 60,000 lors de la cession du pays, vous êtes maintenant 5,000,000 de Canadiens français disséminés sur le vaste territoire de l'Amérique, vous serez dans l'avenir un peuple de 60,000,000. Par conséquent vous êtes en droit de caresser les plus vastes ambitions." Est-il nécessaire de multiplier les témoignages? N'est-ce pas M. Millerand qui, appliquant la même pensée à sa patrie si douloureusement éprouvée par une natalité si permanemment décevante, disait dernièrement: "La plus précieuse de nos richesses, c'est la richesse humaine."

Si cette proposition est vraie en France, à combien plus forte raison ne s'applique-t-elle pas à un pays jeune comme le nôtre où tout est à créer, qui est en pleine période de croissance, qui réclame des milliers et des milliers de bras pour défricher ses immenses domaines, ensemençer ses vastes champs, développer son commerce, son industrie? Aussi, étudiant notre propre situation, M. l'abbé Lionel Groulx peut-il dire avec autant de vérité: "Notre premier capital, c'est le capital humain". "En effet, ajoute le Dr Léon Bernard, professeur d'hygiène à la Faculté de Médecine de l'Université de Paris, le capital humain est le plus précieux de tous; source de tous les autres, à sa valeur sont liés, subordonnés tous les facteurs de la fortune nationale".

Or, pour "progresser dans l'Amérique du Nord", comme le désire M. l'abbé Philippe Perrier (*L'Action fran-*

çaise, avril, 1922), notre groupe ethnique ne peut compter que sur l'augmentation naturelle de sa population, faite de l'excédent des naissances sur les décès. Les immigrants qui peuvent venir grossir nos rangs ne sauraient entrer en ligne de compte. Mais, dans quel sens dirigerons-nous nos efforts? Pouvons-nous augmenter le nombre de nos naissances? Devons-nous plutôt travailler à diminuer celui de nos décès?

Un premier fait qui s'impose à notre attention c'est le taux très favorable de notre natalité, qui se maintient de 35 à 37 par mille de population depuis plus de 20 ans. On se rendra compte de notre situation privilégiée sous ce rapport, quand on saura que le taux de la natalité est inférieur à 30 depuis 1909 en Allemagne, depuis 1895 en Angleterre, depuis 1840 en France. Aux États-Unis, il se maintient à environ 25. Mgr l'Administrateur a donc raison de dire: "Nous pouvons regarder avec confiance vers l'avenir, si nous réussissons à maintenir le taux de notre natalité et à nous préparer des hommes supérieurs." (*L'Action française*, mai, 1918).

En effet, il est notoire que le taux de la natalité tend à s'abaisser d'une façon inquiétante chez toutes les nations civilisées. En France, il a atteint 18 en 1914. Aussi nous sommes bien en droit de nous demander si nous serons indéfiniment ou longtemps encore indemnes du mal qui a atteint les autres peuples.

La conclusion s'impose: pour pourvoir à notre développement normal et pour en accélérer la marche, nous avons besoin d'une population plus nombreuse que ni l'immigration ni l'augmentation des naissances ne peuvent nous fournir. Il ne nous reste donc d'autre alternative que de diminuer nos décès.

De plus, n'a-t-on pas dit avec vérité que l'enfant, que

l'on fait surgir du néant, a un droit imprescriptible à une vie normale? Par conséquent, il réclame que ses parents soient sains, que sa venue soit bien préparée, son existence protégée.

Que la lutte contre la mortalité infantile s'impose, on en conviendra donc sans peine. Mais, est-elle possible? Est-ce que la preuve n'est pas fournie que la race canadienne-française est fatalement entachée d'une mortalité infantile élevée? Comparez la mortalité infantile de la province de Québec avec celle des autres provinces de la confédération, et vous serez édifiés. D'ailleurs, est-ce que la natalité élevée n'entraîne pas nécessairement une mortalité infantile élevée? Plus on a d'enfants, et plus on doit en perdre. Ce sont là des questions qui ont surgi dans bien des esprits et auxquels il convient d'opposer la réponse des faits.

La lutte est possible parce que déjà nous pouvons constater, dans la province, un commencement de régression de la mortalité infantile, et cela malgré l'augmentation constante du nombre de nos naissances. En effet, les chiffres consignés dans les rapports annuels de la division de la statistique démographique du Service provincial d'hygiène, nous permettent de dresser le tableau suivant:

Périodes	Nombre des naissances	Nombre des décès de 0 à 1 an.
1913—1917	403,432	63,263
1918—1922	428,204	60,028

Ainsi, en même temps que nous constatons une augmentation de 24,772 naissances, nous relevons une diminution de 3,235 décès survenus chez les enfants de moins d'un an. (Espérons qu'il continuera à en être ainsi.) La relation n'est donc pas absolue entre le nombre des naissances et le chiffre de la mortalité infantile.

Mais il y a plus. Si l'on fait la classification des comtés de la province d'après la proportion canadienne-française de la population, on constate que la distribution de la mortalité infantile ne suit pas la même marche. A côté de comtés dont la population est de 90 pour cent et plus canadienne-française et qui ont une mortalité infantile élevée, il y en a d'autres, presque exclusivement canadiens-français et qui, cependant, avec un taux de natalité élevé, présentent habituellement un taux relativement bas de la mortalité infantile. Tels sont les comtés suivants.

PÉRIODE 1912 - 1921			
Comtés	Pour cent de la population canadienne-française	Taux moyen de la natalité	Taux moyen de la mortalité infantile
Rimouski-Matane.....	98.5	48	115
Vaudreuil-Soulanges...	90.5	34	115
Témiscouata.....	98.0	47	122
Kamouraska.....	99.5	40	127
Bagot.....	99.2	37	135
St-Jean-Iberville.....	90.5	31	136
Lotbinière.....	96.4	39	138

Enfin, la lutte est possible puisqu'elle a déjà été entreprise avec succès. C'est d'abord Budin qui en a fourni la preuve en plein Paris. Puis, forts de son exemple, d'autres médecins, avec les mêmes moyens, ont obtenu les mêmes résultats. Ainsi, on constate, surtout depuis quelques années, une diminution notable de la mortalité infantile dans un grand nombre de pays. La situation dans notre province vient confirmer ce fait. On cite habituellement l'exemple classique de la Nouvelle-Zélande où, par suite d'une organisation puissante formée par les soins du Gouverneur général lui-même, Sir Plunkett, on a réussi à réduire la mortalité à 50. puis à 40. où elle se maintient actuellement.

Mais, pourquoi aller chercher des exemples à l'étranger quand nous pouvons en fournir d'aussi probants? N'avons-nous pas chez nous les résultats encourageants obtenus dans

la petite ville industrielle de Thetford Mines, dans le comté de Mégantic? L'œuvre de la Sauvegarde de l'enfance a été fondée le 17 mai 1921, et elle a réduit la mortalité infantile de plus de 50 pour cent, comme le démontre le tableau suivant.

MORTALITÉ INFANTILE A THETFORD MINES

Années	Naissances	Décès de 0 à 1 an	Taux de la mortalité infantile
1919	470	103	219
1920	400	120	300
1921	473	93	196
1922	392	55	140
1923	415	40	96

Est-ce qu'il n'est pas à présumer que, si les efforts faits à Thetford Mines étaient tentés sur tout le territoire de la province, nous ne réaliserions pas une importante économie de vies? On peut l'affirmer sans crainte puisque notre mortalité infantile est surtout due à la gastro-entérite, "maladie essentiellement évitable", affirme le professeur Paul Courmont. D'ailleurs, est-ce que les rapports du Dr Boucher, Directeur du Service de Santé de Montréal, n'accusent pas une diminution de la mortalité infantile?

Mais, si la lutte est possible, il ne faut pas se dissimuler ses difficultés. Elles viennent d'abord de la faiblesse native du bébé. Quel contraste, en effet, entre le nouveau-né, si totalement dépendant, et le petit poussin qui, à peine sorti de l'œuf, est déjà capable de prendre sa nourriture et n'a recours à la poule-mère que pour chercher de la chaleur sous ses ailes protectrices.

Mais nos enfants, nous dit-on, qui viennent si dru, ne sont-ils pas plus faibles que les autres? Les maternités répétées, on l'a affirmé, finissent par épuiser et la mère et l'enfant. Une école s'est même formée, notamment aux États-Unis, ayant pour objet de limiter le nombre des naissances, afin, assure-t-on, d'accroître la force de la race.

Or les faits observés chez nous vont à l'encontre de cette théorie. Dans son dernier rapport annuel, le Dr Boucher publie un tableau des plus intéressants et qui jette de la lumière sur cet aspect de la question. Il met en regard la proportion des décès distribués au cours de la première année aux États-Unis et à Montréal. "On peut conclure de ce qui précède, dit-il, que c'est après avoir dépassé la période la plus critique de leur vie, le premier mois, que les enfants meurent en plus grand nombre, contrairement à ce qui devrait exister. Ces faits nous amènent à présumer que les enfants naissent en général viables, et que s'ils succombent après être nés suffisamment vigoureux, c'est parce que les conditions dans lesquelles ils vivent leur sont défavorables, et que leur régime alimentaire est mauvais." Nous avons vu aussi que la débilité congénitale, résultat de l'affaiblissement de la mère, cause moins de décès dans notre province (22.7%) reconnue pourtant pour sa natalité élevée, que dans les autres pays.(27.5%).

De plus, si nous étudions les comtés qui présentent les taux de natalité les plus élevés, nous constatons que le taux de la débilité congénitale est plus ou moins inférieur à celui de la gastro-entérite, ainsi que le démontre le tableau suivant:

DÉCADE 1912—1921

Comtés	Taux de natalité	Taux de mortalité par gastro-entérite (par 1000 naissances)	Taux de mortalité par débilité congénitale (par 1000 naissances)
Rimouski-Matane.....	48	48	30
Témiscouata.....	47	38	37
Champlain-Trois-Rivières..			
Saint-Maurice.....	46	73	46
Mégantic.....	44	50	34
L'Islet.....	43	45	43
Drummond-Arthabaska....	41	49	42
Montmagny.....	41	56	45
Kamouraska.....	40	45	38
Montmorency-Québec, comté-Québec, ville-Portneuf-Charlevoix.....	40	77	38

Toutefois, tout en constatant qu'il n'y a pas de relation absolue entre le taux élevé de la natalité et la mortalité infantile de même que la débilité congénitale, force nous est bien d'admettre que les naissances rapprochées compliquent assez singulièrement le problème. On comprend facilement que la mère qui doit partager son temps entre tous les membres de sa nombreuse nichée, en a forcément moins à consacrer au dernier marmot qui pleure ainsi plus souvent qu'à son tour. La lutte devient de ce fait plus difficile, soit: mais qu'elle soit impossible, non, mille fois non. Nous avons plus d'enfants que les autres, tant mieux! Raison de plus de mettre en œuvre tous les moyens que la puériculture et la sociologie mettent à notre disposition pour les garder tous à la patrie qui les réclame.

La lutte est rendue plus difficile aussi à cause de préjugés qu'il faut combattre et déraciner.

On entend souvent dire: "Il est impossible de soigner un enfant parce qu'il ne parle pas et qu'il ne peut pas dire son mal". Et chose étrange, ce raisonnement(!) a cours surtout à la campagne où les médecins vétérinaires exercent pourtant leur profession avec succès.

Et cet autre préjugé: "Tout par les dents ou à cause des dents." Alors comme il faut bien que les dents percent, on ne fait rien, on ne consulte aucun médecin. On accuse toujours les dents! Avec cette thérapeutique nihiliste, toute faite d'expectation béate, on perd un temps précieux et lorsque, enfin, on se décide à appeler le médecin, 9 fois sur 10, il est trop tard.

Et quand le drame est terminé les voisins s'empressent de consoler les parents en leur disant: "Il est bien heureux. C'est un petit ange de plus au ciel." Consolateurs maladroits! Entendez plutôt cette parole d'un bon curé qui disait plus justement: "Erreur! Lorsque le bon Dieu a

voulu des anges, il s'en est créé. Ce qu'il veut maintenant ce sont des saints. Élevons donc nos enfants pour lui en donner."

Pour cela, il faut entreprendre contre le fléau de la mortalité infantile une lutte bien ordonnée, prometteuse de succès. Quels en sont les éléments? Quel est le moyen qui peut avoir, contre toutes les causes de la mortalité infantile, les plus heureux effets? Le meilleur, sans conteste, celui qui a fait ses preuves à l'étranger aussi bien que dans nos villes, c'est la consultation de nourrissons. "Les consultations de nourrissons sont le meilleur organe de protection du nourrisson", nous dit le professeur Jules Courmont. Et le Dr Paul Courmont d'ajouter: "Il faudrait créer des consultations de nourrissons dans tous les centres urbains". De son côté, le Dr A. Couvelaire, professeur à la Clinique obstétricale de l'Université de Paris, dans un travail intitulé "La protection de l'enfance", affirme que "l'organisation modèle qui permette d'apporter l'aide médicale à la collectivité, c'est le dispensaire". Enfin Straus ajoute: "La consultation de nourrissons est l'instrument le mieux adapté d'éducation maternelle et de contrôle médical des enfants du premier âge". Il serait facile de multiplier de pareils témoignages puisque l'opinion de tous les maîtres est unanime sur ce sujet.

C'est Budin qui fonda à Paris, en 1892, la première consultation de nourrissons. Depuis, cette œuvre s'est répandue dans tous les pays. Partout elle a produit les plus heureux effets et aujourd'hui, après 30 ans d'existence, elle constitue encore la meilleure arme contre la mortalité infantile. Le but qu'on s'y propose c'est de prévenir la maladie et non de la guérir. La consultation est essentiellement un centre de diffusion des principes de la puéricul-

ture. On y fait, d'une façon intense, l'enseignement de l'hygiène de l'enfance.

Or, pour que la consultation puisse réaliser complètement son but de sauvegarde de l'enfance, il lui faut remplir quelques conditions.

Le médecin de service devra s'être spécialement qualifié en puériculture, grâce à des cours spéciaux organisés par les professeurs de pédiatrie de nos universités, par la fréquentation des cliniques des enfants et des consultations de nourrissons qui fonctionnent actuellement et donnent d'excellents résultats tant chez nous qu'à l'étranger.

L'infirmière aussi devra avoir acquis une compétence toute particulière. C'est elle qui reçoit les mères et les nourrissons à la consultation; c'est elle aussi qui, par des visites à domicile, est chargée d'enseigner aux mères la mise en pratique des directions données par le médecin de la consultation. Les infirmières sont avant tout des guides auprès des femmes enceintes et des mères. Elles ont pour objectif d'écartier de leurs protégées toute cause possible de maladie. Dès l'apparition du moindre symptôme, elles ont le devoir de presser l'intéressée à consulter son médecin. Elles ne prennent jamais l'initiative d'aucun diagnostic ni d'aucun traitement, mais exécutent fidèlement les ordonnances du médecin traitant. Heureusement que l'école nécessaire à la formation technique des infirmières est en bonne voie de réalisation et que ce besoin sera bientôt comblé.

Enfin, comme les mères doivent apporter les enfants à la consultation, on comprendra la nécessité de multiplier ces organismes et de les mettre le plus possible à leur portée. On en ouvrira dans tous les centres en leur donnant un outillage plus ou moins complet suivant l'importance du chiffre de la population à desservir.

C'est là l'organe central de la lutte. Mais, quelque importante que soit la consultation de nourrissons, elle ne saurait répondre à tous les besoins. Aussi doit-elle être complétée par des éléments adjuvants qui peuvent rendre les plus grands services.

Au premier rang se place l'assistance maternelle, œuvre admirable qui se propose de secourir matériellement les femmes dans le besoin. Que de secours n'a-t-elle pas déjà portés à ses milliers de protégées! Aussi devrait-elle essayer dans tous les centres urbains importants de la province.

L'amélioration de la production du lait doit prendre place dans toute campagne organisée en vue de combattre la mortalité infantile. Ce soin est dévolu aux municipalités qui ont toute l'autorité légale voulue pour l'obtenir. Elles ont le devoir de veiller à l'application des règlements du Service provincial d'hygiène. Elles peuvent en plus compléter la réglementation provinciale par des ordonnances particulières, notamment au sujet de la tuberculisation des vaches laitières, de la pasteurisation du lait.

Enfin, il est un moyen indispensable au succès de toute l'entreprise, qui combat directement l'ignorance, la cause la plus importante de la mortalité infantile puisqu'elle résume toutes les autres, c'est l'enseignement de la puériculture à nos jeunes filles.

Que deviennent 95 pour cent des jeunes filles qui sortent de nos écoles et de nos pensionnats, sinon des mères de famille? Or, quelle préparation leur donne-t-on pour les aider dans l'accomplissement de la principale mission qu'elles sont appelées à remplir pour le plus grand bien de la société: celle d'élever une famille nombreuse et forte? Ne leur enseigne-t-on pas tout, excepté la puériculture? "La jeune fille doit aussi être préparée à la maternité et pénétrée

de l'idée que le but du mariage est de fonder une famille et que la maternité est la plus belle prérogative de la femme et sa gloire", a écrit Fadette ici-même. (*L'Action française*, juin, 1918).

Ce soin, objectera-t-on, n'appartient pas à l'école, il relève des parents. Mais, pouvons-nous demander à notre tour ? comment les mères peuvent-elles enseigner ce qu'elles ignorent elles-mêmes ? Un trop grand nombre d'entre elles n'ont-elles pas appris les principes élémentaires de l'hygiène de l'enfance à même la vie de un, de deux, ou même de trois ou de quatre enfants et plus ? Dure expérience vraiment et qui nous coûte bien cher. Pourquoi alors ne pas aller à la racine du mal ?

Au surplus, cet enseignement ne devrait pas présenter de grandes difficultés. On a commencé à donner, depuis quelques années, un enseignement ménager qu'on cherche à généraliser le plus possible. C'est bien. Le cadre est donc tout trouvé. Il suffit de l'élargir en y insérant des explications et des démonstrations en puériculture qui seraient données par des infirmières spécialement préparées à cette fin. Une innovation de ce genre, semble-t-il, n'amènerait aucune révolution. D'ailleurs, n'a-t-on pas formé, par les soins du Service de Santé de Montréal, les Ligues de Petites Mères ?

Voilà les principaux éléments de la lutte à entreprendre. Peut-on croire qu'ils vont surgir d'eux-mêmes, comme par enchantement ? Évidemment une direction compétente s'impose pour coordonner tous les efforts et leur faire donner le maximum de rendement. C'est à ce prix que nous pourrions assurer le succès de l'œuvre.

* * *

La lutte contre la mortalité infantile est nécessaire

chez nous et nous en connaissons les éléments. Comment pouvons-nous travailler à les mettre sur pied d'œuvre? Voilà ce qui nous reste à examiner.

Le gouvernement de la province, par l'entremise de son Service d'hygiène, entreprend une grande campagne contre le fléau de la mortalité infantile et de la tuberculose. Il organise des consultations dans les principaux centres de la province. C'est là un excellent début. Mais les officiers chargés de ce soin ne peuvent pas, seuls, conduire l'œuvre à bien. Ils ont besoin du concours de toute la population. C'est le devoir de tout vrai citoyen de répondre à leur appel, de collaborer à leur travail.

Le Dr Jules Courmont affirme que 7 décès de nourrissons sur 10 sont évitables. Chez nous, à cause de l'importance plus considérable de la gastro-entérite, il ne paraît pas exagéré de porter la proportion à 8. A ce compte, par une campagne systématiquement ordonnée et méthodiquement poursuivie, sur la moyenne annuelle de 12,425 décès de zéro à un an que nous avons eus durant la décade 1912-1921, c'est 10,000 vies que nous pourrions conserver à la province chaque année, soit 100,000 vies en dix ans! Affirmons-le hautement, aucun autre effort n'est susceptible de nous donner un pareil rendement.

Dr J.-A. BAUDOUIN.

LES DISQUES DU TÉLÉPHONE

La Cie de téléphone Bell se prépare à installer un peu partout le téléphone automatique. Si l'on se reporte aux premières pages de son dernier annuaire pour Montréal, nous avons tout lieu d'appréhender qu'elle impose des disques avec avis libellés exclusivement en anglais. Nous prions nos amis d'écrire sans retard à la compagnie et de lui faire savoir, sans équivoque, que nous n'accepterons pas ces sortes de disques. Ne tolérons pas le disque anglais si nous ne voulons pas ensuite nous battre pendant dix ans pour le faire disparaître. Et c'est une occasion de plus de faire savoir à ces sortes de compagnies que nous sommes enfin décidés à repousser tous leurs empiètements.

MONSEIGNEUR FRANÇOIS-XAVIER ROSS

“...Adonc, rapporte la chronique, qu'en des temps assez rapprochés, encore que se perdant dans les nuits celtiques, un seigneur de haut lignage avait mandé à son suzerain qu'en pays de Gaule-la-Nouvelle, pour le malheur de Sainte Église, il n'y avait qu'un vicaire-général de haute clergie, c'est-à-dire de race et de langue bretonnes. Et c'était, ajoutait le prudent homme, Mgr Ross, alors vicaire-général de Rimouski.”

“Or, narre le chroniqueur, oncques le haut seigneur ne parla plus doctement “a travers son chapeau”--through his hat...”

De nom, Mgr Ross est Écossais, c'est entendu. Mais what is in a name?... Tout au plus ce vocable du Highland rappelle-t-il la conquête pacifique que firent les Canadiennes après l'autre conquête, celle de 1760. Les rudes soldats de Malcolm Fraser pourvus de fiefs néo-français lurent la sainte Bible et y apprirent qu'il n'est pas bon que l'homme soit seul. Peut-être avaient-ils déjà d'eux-mêmes trouvé cette vérité profonde, à la vue des bandeaux et des coiffes délicieuses de nos grand'mères. Résultat pratique: après cinq ou six générations, les Écossais des plaines d'Abraham se sont fondus dans l'élément franco-canadien, dont ils ne sauraient en aucune manière se distinguer. Mgr Ross en fournit une preuve typique.

L'Évêque de Gaspé dépasse de quelques années la cinquantaine. De stature moyenne, il est plutôt svelte de taille; sa chevelure jadis noire, de jais d'authentique Latin, a passé graduellement au gris-clair de l'argent; les soucis et le travail ont creusé sur sa figure leurs sillons austères — bonne lame a tôt fait d'entamer le fourreau —; mais son œil noir, étin-

celant et plein de vie, garde le feu par lequel se révèle ni souplesse et l'activité de l'esprit. Un autre évêque placé, en sentinelle aux rives de l'Assiniboine, possède pareille flamme du regard. L'on sait ainsi... de visu, que ces chefs ont des fenêtres largement ouvertes sur notre vie religieuse et nationale, et qu'en leur âme bouillonne la sève des forts.

* * *

Deux mots nous semblent résumer la carrière de l'évêque de Gaspé; il fut éducateur; il est évêque.

Le pays a de longtemps reconnu en lui le pédagogue, c'est-à-dire l'homme d'intelligence pénétrante qui a su comprendre l'âme de l'enfant, et a consacré ses aptitudes à l'élever vers les sommets. In summis excelsisque verticibus, disai sa devise comme principal de l'École normale de Rimouski.

On ne saurait prétendre qu'il ait fait en cet art suprême de l'éducation — ars artium — figure de novateur, et qu'il faille lui attribuer de nouvelles et profondes découvertes psychologiques. Lui-même serait fort embarrassé qu'on en fît le prophète "faisant flamboyer l'avenir". Mais il eut le mérite excellent de s'en tenir aux doctrines traditionnelles, en en rafraîchissant les formules. De ce fait, le trésor de la saine tradition s'enrichit de toute l'autorité de sa pensée lucide... Ses principes sont donc sincères et n'ont rien de révolutionnaire. S'il nous était permis de traduire quelques-uns des plus importants en notre idiome profane, nous dirions qu'ils nous paraissent se résumer à ceci: l'enfant est incomplètement formé, s'il ne reçoit une forte instruction religieuse---"il est un dieu tombé, qui se souvient des cieux"; la langue maternelle doit pénétrer tout l'enseignement; autrement, il vaudrait mieux tenter de faire un Italien d'un Patagon ou d'un Tartare; les définitions et les textes stéréotypés, si vénérables de vieil-

lesse qu'ils soient, n'ont de valeur que lorsque l'élève ne les répète pas à la façon d'un pitoyable Vert-Vert; l'enseignement à la vapeur, et soi-disant pratique, par le Book-keeping exclusif et l'anglais également exclusif, ou à peu près, ne saurait former l'homme complet, le Canadien-français, le patriote; l'âme canadienne-française ne saurait se condamner à l'infériorité, même au prix du get-rich-quick...

Aux jeunes gens qui rêvent de pousser leurs études plus loin que le stage primaire, il prêche le commerce des classiques, et pour confirmer sa parole, il offre — sans y songer, certes! — dans ses sermons, ses conférences et ses écrits divers, l'exemple de la langue fluide, forte et artistement fleurie qu'il a acquise au contact du grand siècle. En véritable éducateur, il éveille et stimule les initiatives, dirige et fortifie, au moyen des leçons de notre histoire, le patriotisme naissant de ses élèves; il descend même au domaine pratique, met en honneur chez ses filles de l'École normale le ...raccodage, auquel il accorde une mention spéciale au palmarès, crée, sans le nom, un ouvrage, où ces demoiselles consacreront leur aiguille aux pauvres gens... "Les doigts de la femme forte ont pris le fuseau, dit le Livre inspiré; elle a ouvert sa main à l'indigent"...

* * *

En décembre 1922, l'éminent éducateur était nommé au siège épiscopal nouvellement créé de Gaspé, et, le 1er mai 1923, il était sacré dans la cathédrale de Rimouski.

Accueilli avec faveur par tout le pays, le choix de Rome ne tardait pas à justifier sa parfaite clairvoyance. Le nouvel évêque, en effet, ne possédait pas seulement en puissance les vertus et les aptitudes du chef, mais il avait encore à son crédit une expérience longue et variée des âmes et des affaires, comme secrétaire de l'évêché, curé, vicaire-général et administrateur

du diocèse. De lui on pouvait dire, avec ou sans Téreence, que "rien de ce qui concernait le gouvernement d'une église ne lui était étranger"; esprit apostolique, vigueur de la pensée, science religieuse très profonde, largeur et précision du coup d'œil, initiative tenace et éclairée, habitude du gouvernement. Aussi bien, le voyait-on, le lendemain de son sacre, tracer à son clergé et à ses diocésains, un programme où se révélait déjà l'âme d'un grand évêque. "Le rôle principal de ceux qui remplissent les fonctions de chef, écrit-il, consiste à éveiller les énergies existantes, les coordonner, les organiser, les mettre en œuvre." A l'instant, il est à la besogne. Les maisons d'éducation, où peuvent se développer les très nombreuses intelligences d'élite de la péninsule gaspésienne, ne sont pas suffisantes; demain, une école normale et un séminaire seront créés. La colonisation est agonisante dans les comités de Bonaventure et de Gaspé; avec le concours du gouvernement de la province, il la remet au premier plan des préoccupations temporelles de ses ouailles, et lui redonne la vie. Le développement économique de la Gaspésie est entravé par un service ferroviaire antédiluvien; sir Henry Thornton et ses collègues n'auront de cesse qu'ils n'aient modernisé les réseaux de la région. Les pêcheurs gaspésiens désertent leurs bateaux, parce qu'ils ne trouvent pas de marché lucratif pour leur poisson, ou parce que certains magnats anglais du commerce continuent sous diverses formes d'exercer à leur égard le servage humiliant dont l'élément français a été, là-bas, la victime séculaire; leur évêque se fait le promoteur de coopératives, qui sauront changer en bel argent les morues et les saumons de la baie des Chaleurs.

* * *

Ainsi l'évêque de Gaspé comprend-il son rôle de chef et

de pasteur. Il parle, il écrit, il sème, avec ardeur et optimisme, insoucieux de l'allégresse des moissons réservée peut-être à ceux qui n'auront pas semé. "Je plante, écrivait jadis un grand évêque... colonisateur; Apollon arrose, mais c'est Dieu qui fait croître"... Les Gaspésiens, de leur côté, ont vite appris à connaître et à vénérer leur chef spirituel. Son nom est pour eux un signe de ralliement et une source d'espérance. S'ils avaient fréquenté les portiques de Saint-Pierre, à l'époque des conclaves, volontiers et à bon droit ils s'écrieraient: "Nous avons un Pontife", Habemus Pontificem!

ÇA MARCHE L'EST

Deux grands édifices viennent de surgir dans l'est de Montréal: la nouvelle annexe aux grands magasins de Dupuis et le garde-meuble de J.-B. Baillargeon. — "Ça marche l'est, depuis que M. Asselin s'en occupe", disait-on récemment. Là-dessus la *Rente* fait observer que "cette réflexion manque de justesse par un côté, puisque en matière de placements le directeur de la *Rente* exprime non seulement ses vues personnelles, mais celles du conseil d'administration dont il fait partie. En retour, par le rapport qu'elle suppose entre la destination du placement mobilier et le cours du développement économique, elle est profondément juste. Nos gens commencent à comprendre qu'on est plus sûr de récolter des gratte-ciel en semant son argent chez soi qu'en le semant dans le champ du voisin: c'est cela surtout qui importe; quand cette vérité aura pénétré dans tous les cerveaux, Jean-Baptiste aura cessé d'être dans sa propre maison le porte-faix de tous les capitalistes étrangers qui veulent bien exploiter ses muscles."

ERREUR À RECTIFIER

Un déplacement de lignes dans les statistiques fournies par l'*Almanach de la langue française* nous a fait commettre une erreur assez substantielle. Ainsi à la page 82, il apparaîtrait que, dans la province de l'Alberta, se trouveraient actuellement 14,000 Italiens et 21,000 Polonais. La vérité c'est que les Italiens sont 4,028 et les Polonais 7,172. Nous remercions l'obligeant lecteur qui nous signale cet *erratum*. Aujourd'hui surtout que nos bienveillants ennemis font danser à tout propos les statistiques contre nous, ce serait d'une habileté douteuse que de les aider à les fausser.

“LES ÉNERGIES RÉDEMPTRICES”

par M. Hermas BASTIEN

Le jeune auteur des *Eaux Grises* vient de publier les *Energies Rédemptrices*.¹ Des vers, il est passé à la prose, d'une œuvre légère à une œuvre forte, d'un livre de sentiment à un livre de pensée. Dans un volume restreint, M. Bastien offre à nos méditations une matière dense et abondante.

(Disons tout de suite, pour n'y point revenir, que, dans une seconde édition, il faudra un texte moins compact, une plus étroite surveillance du texte, et un respect absolu des vers que l'on cite, en particulier de celui de Hérédia...

Ce livre dénote beaucoup de lecture, il dénote encore plus de réflexion: voilà pour nous son plus haut mérite. Hardi comme la jeunesse, l'auteur s'est placé devant son pays et l'a interrogé. Où en est-il, ce pays, en l'an de grâce 1923, de son catholicisme et de l'instruction qu'il donne à ses fils; de quelle manière entend-il les leçons de son histoire; que deviennent les enfants qui lui naissent nombreux chaque année; a-t-il produit des artistes et quelle est leur valeur; croit-il en l'élite et s'est-il fait une juste idée de son rôle; enfin l'action intellectuelle et le devoir social lui sont-ils apparus comme des nécessités? Ce sont là autant d'énergies *rédemptrices* qu'il faut épurer, maintenir, fortifier si l'on ne veut pas qu'elles ne soient que des mots. M. Bastien les distingue dans les manifestations de notre vie nationale, il en explique les origines, en analyse le fonctionnement, en dénonce les insuffisances.

Il y a donc, dans ce petit livre, une très riche matière. Les jeunes gens, à qui il est dédié, y trouveront un

¹ Bibliothèque de l'Action française. Prix: 60 sous.

ample programme de vie vraiment féconde. Le chapitre sur notre *catholicisme* est juste et plein d'idées généreuses; celui sur nos *écoles*, donne une belle vue d'ensemble de notre système, de l'école primaire à l'Université; le chapitre sur les *Vivants et les Morts* démontre comment l'histoire assure la continuité des traditions nationales et maintient l'originalité, la vie même d'un peuple. L'auteur rappelle le rôle capital du prêtre, de la mère et du paysan. Les *Gardiennes* — c'est le titre du chapitre IV — les gardiennes de la race, ce sont nos mères. Leur éloge est facile à faire, mais il faut les protéger contre les deux faucheuses qui nous déciment: la tuberculose et la mortalité infantile.

Les pages de ce livre qui nous paraissent nouvelles entre toutes s'intitulent *Ceux qui sculptent l'idéal* et la *Nouvelle Aurore*. C'est là qu'on rencontrera le plus de formules heureuses, le plus de pensées personnelles, et les meilleurs passages du volume. (Nous devrions peut-être y joindre le chapitre sur *l'Action intellectuelle*). Sans doute on pourrait reprocher à l'auteur d'être incomplet, d'avoir oublié certains noms d'artistes. Aussi bien n'a-t-il pas voulu publier un manuel ou un livre d'érudition. De même on discutera quelques idées secondaires, ici et là. (Les monographies nuisent-elles à la grande histoire, comme le dit l'auteur, ou plutôt ne la préparent-elles pas?...etc.) Mais on sera unanime à louer ce qu'il dit de la nécessité de l'art dans une civilisation, l'analyse qu'il fait de notre art à nous, l'explication qu'il donne de notre retard, le moyen d'expansion qu'il indique. On ne sera pas moins de son avis, lorsqu'il pousse à l'action, à la formation d'une élite, à l'exercice de la pensée dans les cadres de la philosophie, à la culture scientifique, et lorsqu'il démontre que, a tout cela, la fortune n'est pas nécessaire. Et enfin, il exige que nous écrivions bien, et il cite, à son appui, cette phrase

que Pie XI, adressait aux écrivains en leur donnant un patron: "Qu'ils veillent à la forme et à la beauté du langage".

Ce livre de M. Bastien est plus qu'une promesse, c'est d'ores et déjà une réalisation remarquable. Mais dès maintenant nous attendons l'œuvre parfaitement belle qu'il ne saurait manquer de nous donner avant longtemps dans la maturité plus grande de sa pensée et de son style.

Olivier MAURALT, ptre

NOS AMIS DE L'OUEST

Nos amis de l'Ouest. *L'Action française* ose encore les appeler de ce nom. Des gens mal informés et quelques autres méchamment intentionnés s'efforcent de mettre la division entre notre groupe et les courageux patriotes de nos provinces occidentales. Peine perdue. *L'Action française* se préoccupe de nos lendemains; elle prévoit la situation difficile que causeraient aux Canadiens français la rupture du lien britannique et la dislocation de la Confédération canadienne; elle demande à nos compatriotes de se préparer, advenant pareils événements, à pourvoir leur nationalité de la personnalité juridique de l'État. Mais entretenir un tel dessein ne signifie pas coupure dans nos relations avec les Canadiens français du Manitoba ou de l'Alberta, de la Colombie anglaise ou de la Saskatchewan; l'établissement d'un État français dans l'Est canadien ne sera pas davantage lié à l'oubli de la survivance catholique et française au delà du lac Supérieur.

L'*Action française*, quoique l'on écrive ou dise, continue de suivre attentivement les efforts accomplis par nos compatriotes des quatre provinces de l'Ouest pour conserver là-bas à notre âme nationale droit de cité. Signalons aujourd'hui quelques récentes manifestations de courage et de clairvoyance.

* * *

Au cours d'une remarquable conférence prononcée le 4 novembre dernier à Saint-Boniface, M. l'abbé J.-Ad. Sabourin rappela aux Canadiens français de sa province leurs raisons de résister et d'espérer. On distribuait ce jour-là les prix aux lauréats du concours français organisé par l'Association d'Éducation. Occasion heureuse pour affirmer, selon l'expression du conférencier, "le droit sacré qu'ont au Manitoba les parents canadiens-français de faire donner à leurs enfants une éducation franchement catholique et de leur faire apprendre le doux parler de leurs aïeux".

Nul n'était mieux qualifié que M. l'abbé Sabourin pour remettre ce droit en pleine lumière, indiquer les obstacles qui s'opposent à sa reconnaissance. Chancelier du diocèse de Saint-Boniface, visiteur des écoles au Manitoba, M. l'abbé Sabourin connaît les motifs de notre survivance dans cette partie du Canada et aussi les réels dangers qui la menacent.

Droit divin, droit naturel, droit constitutionnel, telle est la base, affirme M. l'abbé Sabourin, sur laquelle s'appuient les revendications de nos compatriotes manitobains. Du droit divin, ils tiennent la faculté de donner à leurs enfants une instruction et une éducation franchement catholiques; du droit naturel, celle de faire apprendre leur langue à leurs fils et à leurs filles; du droit constitutionnel — entre autres, Acte de l'Amérique britannique du Nord,

articles 93 et 133, Acte du Manitoba, articles 22 et 23 — les Canadiens français possèdent la liberté d'avoir des écoles confessionnelles où l'on enseigne la doctrine catholique et la langue française. Citons ici quelques phrases où se trouve cette affirmation :

“Répétons-le encore pour ceux qui auraient pu l'oublier. Comme les écoles séparées confessionnelles existaient en pratique dans la province depuis l'arrivée de Mgr Provencher en 1818, il est donc clair que maintenant, comme de 1870 à 1890, de par la constitution de notre pays, nous avons droit aux écoles confessionnelles.”

L'usage officiel du français en notre province est donc encore, au point de vue constitutionnel, tout aussi légitime qu'il l'a été de 1870 à 1890. Nous le croyons et nous le croirons tant qu'on n'aura pas pu nous convaincre qu'en pays civilisé et devant la conscience humaine, “la force prime le droit”. De même que nous avons réclaté dans le passé, nous réclavons encore et nous ne cesserons de réclamer, je l'espère, tant qu'on ne nous aura pas rendu justice.”

Cette “volonté irrévocable de rester catholiques et français toujours, nous l'affirmons”, ajoute M. l'abbé Sabourin, “par des paroles et ce qui vaut infiniment mieux, nous l'affirmons par des actes”. Prières et sacrifices, c'est la base de cette résistance, double motif de croire en son utilité et en son succès final. Et c'est occasion pour le conférencier de signaler tous les dévouements à la cause catholique et française, ceux des dirigeants de l'Association d'éducation des Canadiens français du Manitoba aussi bien que ceux du personnel enseignant.

* * *

Si l'on en croit un récent article du *Patriote de l'Ouest*, semblables compliments ne sont pas mérités par tous les instituteurs et toutes les institutrices. Notre vaillant confrère de Prince-Albert fit entendre récemment à ce sujet une note triste, alarmante. Dans un bel article de tête sur *la grande pitié de la langue française*, 14 novembre 1923, le

Patriote de l'Ouest signale une fois encore que les ennemis de notre âme nationale ne sont pas tous chez les Anglo-Canadiens protestants. Ce journal fait siennes les sévères remarques adressées naguère par M. Charles Gauthier, dans le *Droit*, à l'adresse de certaines religieuses catholiques anglaises dont le principal souci est de faire perdre aux petits Canadiens français l'amour, la connaissance même de leur langue maternelle. Mais le *Patriote de l'Ouest* ajoute:

“Qu'une institutrice qui n'est point de notre langue, qui ne la connaît qu'imparfaitement, se refuse de la parler et de l'enseigner à nos petits compatriotes, en dépit des désirs des parents et de la justice la plus élémentaire, cela s'explique encore bien qu'une pareille conduite ait un fort relent de fanatisme. Mais qu'un prêtre catholique, qu'un curé canadien-français refuse d'enseigner le catéchisme à ses petits frères par le sang dans la langue qui leur est commune, dans la langue qui a bercé son enfance à lui et a fait passer des lèvres maternelles dans sa propre bouche les noms bénis de Jésus et de Marie, cela est incompréhensible. Il manque au cœur de cet homme un sentiment qui fait l'honneur du cœur humain: la piété filiale; il manque à ce citoyen un amour que les dénaturés seuls ne possèdent point: celui de la patrie; il manque à ce prêtre une vertu dont il est d'office le dispensateur attitré: la justice.”

“Sans doute il est honteux pour un maître d'abuser de son autorité jusqu'au point de bannir de la salle de récréation et des terrains de jeux la langue maternelle de ses élèves: il est criminel de diminuer par ses railleries dans l'esprit de ses subordonnés le respect dû au sang qui coule dans leurs veines, à la langue qu'ils ont apprise au foyer paternel. Mais comment interpréter l'acte d'une supérieure prohibant à ses sujets, pour se bien faire voir des autorités, l'usage de leur idiome national même dans leurs relations les plus intimes, jusque dans leurs colloques avec Dieu?”

“Et quand de tels ordres émanent de la vieille province de Québec, du cœur qui devrait lancer jusqu'aux extrémités de l'être national le flot de sang le plus chaud et le plus généreux de la race, on est en droit de bondir d'indignation, et de se demander si l'âme de la patrie dans sa manifestation la plus belle n'est pas déjà la proie du germe qui va la tuer, comme ces fruits magnifiques dont les saveurs précoces ont engendré le ver intime qui les ronge.”

“Il faut que ces choses soient connues, que ces capitulations hon-

teuses devant le devoir national reçoivent le nom qu'elles méritent."

"Enfin personne ne s'attend à ce qu'une institution anglaise créée et soutenue par l'argent anglais, soumise à une direction anglaise, fasse la part très large à notre langue et l'enseigne à d'autre titre qu'à celui de n'importe quelle autre langue étrangère. Mais qu'une institution d'origine française fondée et gouvernée par l'influence française destinée à fournir une élite aux diverses populations qui se pressent dans nos plaines, par conséquent à la population française comme aux autres, prétende remplir son devoir en ne donnant à ses élèves français que deux ou trois petites heures par semaine pour acquérir la maîtrise de leur langue maternelle, cela dépasse toute mesure. Ou bien l'on veut se moquer des gens, ou bien l'on a peur de se faire montrer du doigt en écrivant en toutes lettres: "Cette maison de fondation et de direction française, dans un pays où le français est langue officielle, ne prépare point les Canadiens français à jouer leur rôle dans la vie."

Nous avons cité parce que les faits sont graves et l'accusation précise. Est-elle exagérée? D'autres informations la confirment. Un prêtre de l'Ouest canadien écrivait récemment à notre directeur:

"J'ai vu l'été dernier une communauté d'environ seize religieuses canadiennes-françaises à Chicago — il n'y en a qu'une autre dans le couvent qui est anglaise — ne pas enseigner un mot de français aux descendants des Canadiens français de Chicago. Et ici (au Manitoba) nous manquons de Sœurs canadiennes-françaises en certains de nos centres français".

Ici-même, dans le Québec, nos maisons d'enseignement manifestent-elles à la langue française le respect et l'amour qui lui sont dus? Le plus grand nombre, croyons-nous. Et nous admirons trop, pour les méconnaître, les admirables leçons de patriotisme et de fierté nationale qui se donnent, dans nos collèges, nos couvents et nos écoles.

Mais rappelez-vous les judicieuses remarques de Mgr Ross sur l'enseignement du français et de l'anglais dans notre province. Les observations de ce clairvoyant évêque

n'ont-elles plus leur raison d'être? Pourquoi ce paragraphe dans un document aussi grave que la récente Lettre pastorale du Cardinal Bégin aux Religieux et aux Religieuses de son diocèse: "Il est aussi venu à notre connaissance que certaines communautés canadiennes-françaises, qui ont des maisons dans des milieux mixtes, ne se soucient pas suffisamment d'entretenir chez leurs élèves le culte de la langue et des traditions nationales. S'il en est ainsi, nous blâmons les communautés ou les têtes qui les dirigent et nous leur demandons un prompt retour à une meilleure intelligence du besoin et de la vocation de notre race".

Cette façon d'agir, en matière d'instruction publique, se rattache à notre attitude générale devant les problèmes nationaux. 1760 laissa aux Canadiens français une mentalité de vaincus. Ils ont peine, dirait-on, à s'en défaire. De leurs mains ils forgent les liens qui les asservissent; ils sont les artisans de leur infériorité. Sont-ils bousculés, bafoués, traités en parias? C'est bien, disent les uns; c'est la faute aux patriotes, répètent les autres. Soyons plus dignes, plus fermes, plus hommes, et les Anglo-Canadiens nous estimeront davantage. Notre attitude de chiens battus et suppliants ne nous vaut que leur mépris.

Fierté, vertu essentielle aux faibles et aux minorités. Certains Canadiens français de l'Ontario et des provinces de l'Ouest en marquent leurs paroles et leurs actions. Imitons-les.

Antonio PERRAULT.

Avis.—Achetez l'*Almanach de l'Action Catholique*. En vente à l'*Action française*.

LES HABITS ROUGES¹

Par R. de ROQUEBRUNE.

Les *Habits Rouges* ont paru il y a quelque six mois; il n'est pas trop tard pour s'en occuper. Il n'est peut-être pas mal, avant de parler d'un livre, de laisser se dissiper la première impression produite. Le petit roman de M. de Roquebrune ne provoque pas une émotion violente, mais il a le don de plaire. Il est assez peu substantiel, léger comme une bonne partie du public à atteindre, joliment conté. C'était ce qu'il fallait pour plaire et il n'y a pas manqué. Il a eu une bonne presse, presque sans fausses notes; les journaux en ont dit du bien, ou peu de chose, et ont passé discrètement sur ce qu'ils ne voulaient pas toucher. De toutes façons, l'ancien directeur du *Nigog* a dû être content. Il a eu sa part du prix David, il le méritait. M. de Roquebrune aura été chez nous un auteur comblé.

Les *Habits Rouges*, ce n'est presque pas un roman, tout au plus une longue nouvelle. Il a fallu l'imprimer en gros caractères pour qu'elle atteigne ses 284 pages. Mais les romans canadiens sont si rares qu'il ne faut pas nous montrer difficiles. Du reste, la sobriété voulue de l'auteur est une qualité autant qu'un défaut. On a loué le tableau très simple qu'est le livre, qui suggère autant et plus qu'il n'exprime. Pour nous, Canadiens qui vivons au Canada, qui connaissons l'histoire et la vie de notre pays, il y a un réel plaisir à suppléer à ce qui manque au roman, à situer dans leur milieu propre, en tant qu'il est possible de l'évoquer, les personnages des *Habits Rouges*, la douce Henriette de Thavenet et le notaire Cormier, Gosford,

¹ 1 vol. 5 x 7, 284 pp .75s. En vente à l'*Action Française*.

Colborne et d'Armontgorry, à se les représenter évoluant dans ce monde de 1837 encore présent à l'esprit par les récits des vieux parents, et le souvenir romanesque qu'on a gardé de l'époque. Mais quelle sera l'impression d'un étranger? On se demande si l'auteur n'eût pas mieux fait de sacrifier moins au hasard, et de ne pas exposer un lecteur inaverti à se créer, d'une page encore assez obscure, par plusieurs côtés, de notre histoire nationale, une idée fausse ou fantaisiste?

Le livre de M. de Roquebrune, c'est surtout une histoire pour amuser, un récit bref, brillant par endroits, rapide et alertement fait. Il est incontestable que, du seul point de vue technique, les *Habits Rouges* est supérieur à tout ce qui a précédé chez nous dans le genre roman. L'auteur, avant d'écrire, a appris son métier d'écrivain. Il a lu et disséqué les bons modèles étrangers, il a saisi le *faire* du roman, et du roman moderne, comme pas un n'avait encore réussi chez nous. Ses qualités de facture font regretter qu'elles ne servent pas d'ossature à une œuvre plus vigoureuse. Non seulement M. de Roquebrune a charpenté son livre avec l'intelligence de ce qu'il faisait, mais il a essayé d'y incorporer le plus récent mode de composition. Il s'y rattache à ce groupe d'écrivains français qui, dès avant 1914, rejetaient les derniers oripeaux du romantisme et inauguraient un retour vers le classicisme sain, opérant, dans le domaine de l'imagination, avec des nuances et des degrés, le travail qu'accomplissaient, dans le sens des idées, des écrivains comme Charles Maurras, Henri Massis, Paul Bourget dans ses livres de critique et de théorie sociale, Pierre Lasserre et le Barrès des énergies lorraines. C'est par là que la manière brève de l'auteur devient qualité.

Mais cela ne suffit pas de savoir conter. M. de Roque-

brune pouvait ambitionner mieux qu'une réputation de beau diseur. Quand on ferme son livre, on a un peu d'éblouissement dans les yeux, au fond de soi, la satisfaction d'avoir perdu agréablement son temps. Pour l'esprit, il reste peu de chose. M. de Roquebrune procède par touches rapides, par tableaux détachés, par facettes taillées à l'improviste. Aussi le lecteur n'a qu'un souvenir, souvent précis, de détails pittoresques et de facettes lumineuses. L'impression d'ensemble est vague. On ne sait pas ce que l'écrivain cherchait, ni l'émotion qu'il voulait provoquer.

Le livre de M. de Roquebrune se donne comme un roman historique. C'est plutôt la notation de certains aspects d'une époque. On y trouve des hommes de 37, quelques scènes heureusement rendues, des bouts de conversations d'alors parvenus de père en fils jusqu'à notre génération : tout cela adroitement ordonné et rattaché par un lien d'unité. Au premier abord, ce n'est pas mal. C'est fait de chic, comme disent les peintres, et les lecteurs qui lisent pour lire, pour distraire leurs pensées de la vie ambiante, ont été pris assez facilement.

Comme le remarque justement M. l'abbé Camille Roy, (*Canada français*, oct., 1923), l'écrivain qui fait le roman historique assume une forte part des responsabilités de l'historien. Or M. de Roquebrune semble s'être donné comme objet, dans ses *Habits Rouges*, d'être aussi peu historien que possible. Il ne brosse pas une large toile où les personnages fictifs ont pour mission de donner un intérêt concret, pourrait-on dire, au récit, de retenir l'attention immédiate du lecteur. C'est le contraire qui se produit chez lui. Il ne voit surtout, dans l'époque mouvementée de 1837-1838, qu'un cadre attrayant à une histoire quelconque.

Les troubles, au Canada, des années 1837 et 1838, offraient cependant à l'écrivain une matière abondante, attrayante, pittoresque au possible. Il est étonnant qu'on n'ait pas puisé plus souvent à une telle source. Ce passé n'est pas assez éloigné de nous pour qu'on ne puisse, à l'aide des documents et des souvenirs du temps, de la physionomie assez peu changée de nombreux paysages des correspondances conservées jusqu'à nous, des récits des vieux, le reconstituer avec une certaine fidélité. D'abord M. de Roguebrune laisse le lecteur dans le vague, le lecteur étranger plus que les autres, quant aux événements qui ont préparé et amené la rébellion. Il semble qu'il eût pu, sans même discuter les faits ou porter un jugement sur les hommes — si cette fonction ne lui plaisait pas — nous offrir un exposé de la situation canadienne d'alors. Il devait cela à son public: donner une idée, aussi juste que possible, de l'état de choses existant, montrer le rôle de la *bureaucratie* anglaise à l'égard d'une population de religion, de langue et de mœurs différentes, les injustices et les exactions qui ne pouvaient manquer de se commettre, en vertu du régime, et le ressentiment nécessairement nourri par le peuple, à l'endroit d'un étranger qui s'affirmait maître orgueilleux et très souvent tyrannique.

Il existait alors des problèmes nombreux, d'une importance vitale pour les partis aux prises, et il y avait à ces problèmes un aspect anglais comme un aspect français. Les *Habits Rouges* ne montrent ni les uns ni les autres. Ils admettent un fait, indéniable pour tout le monde, qui est la rébellion. Et autour de ce fait, qu'il ne situe ni n'explique clairement, l'auteur a construit son livre. Pour lui donner la couleur de la vie, il y a rassemblé des traits bien vus, des dialogues vraisemblables, des aspects de nature qui frappent. Cela brille, saisit l'imagination,

donne illusion. Mais l'essentiel du sujet est négligé, qui était la reconstitution d'une page historique.

L'auteur des *Habits Rouges* ne spécifie, ne détermine, n'analyse rien. C'est à croire que les troubles de 37 n'ont d'importance que comme fond à son historiette. Il parle incidemment des *bureaucrates* et des *patriotes*, du *Doric Club* et des *Fils de la Liberté*, laisse deviner aux lecteurs ce que c'est que tout cela. Il affirme des choses qui sont vraies, mais qui demanderaient des éclaircissements; il n'éclaircit pas. Il en allègue d'autres avec la même désinvolture, qui ne sont pas exactes. Il ne juge pas, il se défend de juger. Il glisse sur les événements, sur les gestes et paroles des personnages historiques, avec un air de n'y pas toucher. C'est un homme qui a peur de se compromettre et ne s'y expose pas.

Ainsi, à plusieurs reprises, M. de Roquebrune insiste sur le fait que les seigneurs canadiens et le clergé blâmaient Papineau et les chefs populaires de leurs menées, s'opposaient à toute campagne contre l'autorité établie. Dès la page 24 du livre, on trouve cette phrase: "Le clergé catholique et la haute bourgeoisie étaient nettement hostiles au mouvement créé par Papineau et ses partisans." Et à la page 128, dans la bouche d'un *patriote*: "Mais l'aristocratie française, les marchands anglais, le clergé catholique, sont pour la *Bureaucratie*, pour le gouvernement, pour l'Angleterre enfin." Cette idée revient assez fréquemment chez l'un ou chez l'autre des personnages, et l'intention du romancier paraît bien être de l'ancrer dans les esprits.

Pour ce qui est de l'aristocratie terrienne du temps, l'observation est juste. Mais on aurait pu, semble-t-il, expliquer et développer davantage, ce qui d'ailleurs eût donné de l'intérêt au roman en fournissant un prétexte à de vivants tableaux de mœurs. Il est vrai que les sei-

gneurs n'étaient pas favorables aux patriotes et n'emboîtaient nullement le pas aux *Fils de la Liberté*. Mais il y avait à cela de graves raisons. Les seigneurs, et M. de Rochebrune l'indique, avaient été les premiers à succomber à l'anglicisation, fascinés par le prestige de l'autorité et les beaux uniformes des soldats britanniques. On sait que les seigneurs, par exemple, ne désiraient rien autant que de marier leurs filles aux officiers anglais. Ils devaient d'abord de la reconnaissance aux Anglais, qui avaient maintenu leurs droits féodaux. Ils étaient ensuite plus pénétrés par les influences anglaises que le peuple ou les professionnels, dont la plupart tiraient du peuple leur origine. Gâtés depuis 1763 par les idées des conquérants, qu'ils fréquentaient avec plaisir, et dont ils subissaient complaisamment l'atmosphère, ils se rangèrent docilement avec eux à la première menace de désordre.

La prétention relative au clergé est plus hasardeuse. Il est indubitable que certains curés, ceux-là surtout qui vivaient loin de Montréal, de la vallée du Richelieu et du comté des Deux-Montagnes, eussent pu juger avec défaveur le mouvement *patriote*. Mais on est porté à se demander, de plus en plus à mesure que se dépouillent les documents et les vieilles lettres, si le clergé de 1837, de façon assez générale, n'avait pas accordé ses sympathies au parti canadien-français? Non pas qu'il approuvât la révolte ouverte contre l'autorité établie, contre le souverain anglais. Mais le peuple souffrait. Il ne parlait pas l'anglais et on lui créait des ennuis multiples à cause de sa langue. La haute administration était entre les mains des Anglais; on eût voulu partout substituer l'anglais au français, faire disparaître ce qui restait des lois françaises et les remplacer par la législation anglaise. Il ne s'agissait pas seulement, comme peut le laisser croire le roman de M. de Roque-

brune, d'une lutte entre les bureaucrates et les patriotes. Il ne s'agissait pas non plus d'un mouvement tendant à rompre le lien colonial. La situation générale était devenue intolérable pour l'élément de langue française, et celui-ci réclamait un meilleur traitement, la possibilité de respirer plus librement sous le soleil. Le fond de la question était un problème de race, le choc de deux civilisations différentes, comme il ressort clairement du fameux mémoire secret et confidentiel de lord Durham à lord Glenelg, en date du 5 août 1838, sur les troubles de 1837. L'issue pouvait compromettre à jamais la nationalité, la langue et la religion des Canadiens français. Aussi le clergé, conscient des mécontentements, témoin des souffrances du peuple et du malaise grandissant, en contact journalier avec le peuple, issu du peuple lui-même, ne pouvait qu'approuver, non pas l'appel à la rébellion, mais le mouvement d'idées tendant à l'amélioration de conditions abusives.

Plusieurs données historiques des *Habits Rouges* demanderaient ainsi qu'on les examine. Toujours à propos des sentiments du clergé catholique, M. de Roquebrune fait dire à Brown, (p. 39): "J'ai tout de même réussi à capter la confiance de bien des gens. Dans chaque village, j'ai des amis et je les ai choisis parmi les *gros bonnets*. Pas les seigneurs, bien entendu, ni les membres du clergé. Ceux-là sont hostiles à nos idées. M. de Rouville, entre autres, contrecarre mon influence... Les prêtres aussi me nuisent beaucoup." Cela fait peut-être un certain effet dans le roman, mais ne correspond guère à la vérité historique. Car Brown lui-même, dont on n'a jamais bien su s'il fut un patriote sincère ou un traître, pouvait écrire de M. Blanchet, curé de Saint-Charles: "Si tous les membres du clergé sont comme celui-ci, il ne sera pas difficile d'en venir à bout." (Lettre de Mgr Bourget à M. A.-M.

Blanchet, le 7 nov. 1837). En voilà un au moins qui ne nuisait pas à la propagande de Brown. Il devait y en avoir d'autres, et quelques-uns auraient été jusqu'à bénir les hommes qui partaient pour se battre: M. Blanchet à Saint-Charles, par exemple, et M. Crevier à Saint-Hyacinthe, (d'après le témoignage de M. le sénateur G.-C. Dessaulles, témoin des faits et encore vivant). Le haut clergé était prudent, comme l'indiquent les conseils et les avertissements de Mgr Lartigue, ceux aussi de Mgr Bourget, son coadjuteur; mais plusieurs curés des campagnes paraissent bien avoir été de cœur avec le peuple. Ils étaient vraisemblablement opposés à une prise d'armes contre le pouvoir, et c'est peut-être à ce seul point de vue que Brown eût pu se plaindre de leur hostilité.

La caricature grotesque que l'auteur a tracée de Papineau, le premier de ceux que les patriotes appelaient *leurs grands hommes*, et pour lesquels beaucoup sacrifièrent leur vie, ne rend pas suffisamment justice au tribun canadien. M. de Roquebrune s'est efforcé de représenter Papineau comme poseur et hâbleur. Il le montre se faisant des harangues à lui-même et s'écoutant parler avec béate satisfaction. Papineau est resté chez nous, dans le peuple, une espèce de héros légendaire auquel on ne touche pas, et l'auteur des *Habits Rouges* aura commis, pour beaucoup, une profanation. Il est certain que Papineau eut ses faiblesses et ses errements, mais il fut, dans l'ensemble, un patriote sincère et apparemment désintéressé. Ici encore, en étudiant de plus près l'époque de 37, en cherchant les causes du malaise, en mettant en relief le rôle odieux de la bureaucratie anglaise d'alors, M. de Roquebrune eût été amené à peindre un Papineau plus vrai, qui incarnait les souffrances, les sursauts de révolte et les aspirations de tout un peuple.

Historiquement et littérairement parlant, le livre de

M. de Roquebrune abuse du mode de composition par notations. Les faiblesses dans la partie historique se répètent dans la partie littéraire. On aura admiré quelques paysages, certains mots heureux, certains traits descriptifs, comme cette lumière des fenêtres, un soir d'hiver, étendant "devant chaque maison de légers et fluides tapis de clarté" ou cette flamme qui "ne fait qu'un coup de langue" d'une feuille de papier, ou encore "les rouges micras du poêle", et "les cadres ovales" des anciens salons canadiens. Mais le malheur du livre sera d'avoir été fait trop vite. Les beautés y font trop souvent pendant à des négligences. Il y aura deux ou trois descriptions du fort Pontchartrain, et ce sera la même chaque fois: "Au loin, les tours démantelées du fort Pontchartrain donnaient un air héroïque au paysage." (p. 30) puis, à la page 85: "... et l'on aperçoit dans un lointain bleuâtre le vieux fort Pontchartrain qui semble prendre un relief belliqueux sur ce paysage plat."

Il y a encore dans le livre une page qui a été citée partout, qui est en passe de devenir morceau d'anthologie. C'est celle où est esquissé le voyage en traîneau d'Armstrong, sur la glace du Saint-Laurent, de Montréal à Chambly, un jour d'hiver, celle qui finit sur cette symphonie en blanc: "Et il fut recouvert doucement et comme sculpté par la neige, et devint une forme blanche qui se confondit avec tout ce qui l'entourait. Il était blanc comme le Saint-Laurent, comme les villes et les villages sur les deux rives, comme le Canada tout entier de l'Atlantique au Pacifique, du lac Champlain à la baie d'Hudson."

C'est peut-être là le tableau le plus pittoresque et le plus achevé du livre. Et pourtant, l'examen révélera des taches qu'on déplore. En quelques lignes seulement, on trouvera les expressions: "des *espaces* de glace étaient entièrement *découverts*", "la neige... *couvrait* l'échine et la tête

du cheval," "Et il fut *recouvert* doucement et comme sculpté par la neige." A noter que le passage renferme un détail très inexact, qui étonnerait étrangement nos habitants des campagnes. "Alors, les fers du cheval mordaient la glace vive et d'Armontgorry, sous l'épaisseur transparente, voyait le fleuve couler, mystérieux et prisonnier" Les Canadiens, et M. de Roquebrune sans doute, savent qu'on ne peut pas voir l'eau des rivières gelées malgré la meilleure volonté du monde, quand l'épaisseur de la glace permet qu'on y trotte avec chevaux et traîneaux. Ce sont là des vétilles, mais vétilles qui n'ont pas d'excuse chez un romancier aussi doué que M. de Roquebrune; elles déparent une œuvre qui, par d'autres côtés, a agréablement gagné l'admiration des lettrés.

Tout cela n'ôte pas au roman ses qualités. Le livre reste, dans son imperfection, l'une des belles promesses de notre jeune littérature. Le malheur, c'est qu'il n'ait pas été suffisamment préparé et plus soigneusement écrit. Nous nous sommes laissé dire que M. de Roquebrune avait son œuvre sur le métier, qu'il y travaillait ferme et qu'il s'est hâté un jour de terminer pour participer au premier concours du prix David. Il y aurait peut-être là l'explication de nombreuses insuffisances.

Harry BERNARD.

UN ARTICLE DE M. DALBIS

Nous signalons à nos lecteurs un remarquable article de M. L.-J. Dalbis dans la *Revue de l'Alliance française* (15 octobre 1923). M. Dalbis raconte à larges traits le mérite des Canadiens français d'avoir conservé, grâce à trois cents ans d'efforts et de sacrifices, leur âme française. Il indique les raisons de croire en leur avenir. Il écrit : "Sur cette tête de pont établie de l'autre côté de l'Atlantique, le Canada français apparaît comme un des boucliers de notre culture; sentinelle avancée à l'une des portes du nouveau monde anglo-saxon, il garde le passé, protège le présent et réserve l'avenir".

L'auteur veut bien oublier nos faiblesses et nos lacunes pour signaler surtout quelques-unes des qualités de notre peuple. Qu'il en soit remercié. Nous souhaitons que tous les Français qui nous visitent mitent cet exemple.

LE CONGRÈS DE FALL RIVER

Lorsque ces lignes paraîtront, le congrès de la Fédération catholique franco-américaine, tenu à Fall River, (Massachusetts), les 25 et 26 novembre 1923, sera depuis deux mois une chose du passé. En notre siècle de vitesse, deux mois écoulés, c'est presque de l'histoire ancienne. Mais il est bon parfois de revenir et de méditer sur les choses passées, pour y puiser les leçons et les enseignements que dans notre hâte et notre précipitation, nous n'avons pas eu le temps de discerner.

Un journaliste, "né malin", qui prodigue régulièrement aux hommes et aux choses une volée de coups... de plume, a dit des congrès en général, visant celui de Fall River en particulier: "*Une convention, au point où nous en sommes, ça se fait avant. Pendant, on n'a pas le temps. Après, il ne reste rien.*" Jugement par trop sommaire, on l'avouera, car pour quiconque cherche à pénétrer et comprendre l'âme franco-américaine, le congrès de Fall River est révélateur de sérieuses préoccupations. Désir de se compter, inquiétude au sujet de l'école paroissiale, volonté de ne rien concéder à l'assimilation, rapprochement de plus en plus intime avec Québec, voilà ce que l'observateur impartial découvre à travers les faits et gestes d'un pareil congrès.

* * *

Le recensement des Canadiens français établi en Nouvelle-Angleterre n'a jamais été effectué, que nous sachions. Le P. Hamon, de Nevers, d'autres encore qui ont publié des ouvrages touchant les Franco-Américains, n'ont

donné, en fait de statistiques, que des à peu près. Le recensement général opéré par Washington cite comme Américains tout court (native-born), les enfants issus de parents canadiens-français, ce qui est loin de rendre justice aux Franco-Américains comme groupe ethnique. Ainsi, dans la "Catholic Encyclopedia", vol VII, p. 273, nous voyons qu'au recensement général de 1900, il y avait 810,105 personnes d'origine canadienne-française aux États-Unis. A la même époque, on comptait dans les États du Maine, New-Hampshire, Vermont, Massachusetts, Rhode-Island et Connecticut, 753,532 Américains français, alors que le gouvernement fédéral en concédait seulement 508,362. Ceci représente un écart de 215,170 ou 42.3 pour cent entre les statistiques de Washington et celles des États en particulier. Cet écart est encore plus considérable dans certains cas dont l'État du Maine offre un exemple frappant. En 1906, les Canadiens du Maine firent le dénombrement de leurs forces et, après un recensement sérieux, constatèrent qu'ils étaient 91,567. Or, le recensement fédéral de 1900 cite le chiffre de 57,682 Franco-Américains nés au Canada ou dont l'un des parents était né outre quarante-cinquième. Ceci représente une différence de 33,885 entre les statistiques de Washington et celles des Canadiens du Maine.

Si nous prenons pour base le chiffre de 810,105 donné par le gouvernement fédéral en 1900, et si nous tenons compte qu'il a été scientifiquement démontré que les Canadiens français — au Canada du moins — doublent le chiffre de leur population tous les 26 ans, il devrait y avoir en 1926 plus de 1,600,000 Américains d'origine française vivant sous le drapeau étoilé.

Afin d'en connaître le court et le long, suivant le langage des anciens, la Fédération a décidé d'effectuer elle-même un recensement des Franco-Américains établis en

Nouvelle-Angleterre. Besogne grosse de sacrifices et de tracas, démontrant que les sociétés nationales n'entendent pas seulement faire de l'assurance, mais aussi de l'action. Le recensement projeté aura pour but d'établir la valeur numérique, politique et immobilière des Franco-Américains, mais il révélera sans doute aussi nombre d'autres constatations intéressantes. A preuve, ce recensement effectué dans la partie ouest du Massachusetts, où l'on a trouvé 4.433 familles d'origine canadienne-française établies sur des fermes, la moitié de ces familles étant déjà propriétaires du coin de terre qu'elles cultivent. Il y a là un aspect nouveau du problème franco-américain. S'emparer du sol! Telle a été de tout temps la politique des races fortes appelées à survivre et à imposer aux autres, non par la force mais par le cours naturel des choses, leur propre civilisation. Pourquoi les Franco-Américains n'exhorteraient-ils pas leurs fils à cultiver la terre? Souvent le fermier Yankee ne demande qu'à la céder au premier venu. Dans la région du cap Cod, les Portugais ont peu à peu supplanté l'élément primitif. Ailleurs, autour des grandes agglomérations urbaines, les cultures maraîchères passent de plus en plus aux mains des étrangers venus d'Europe. Enfin, qui n'a, au cours d'une randonnée en auto dans la campagne, été frappé par le nombre de fermes abandonnées que l'on rencontre le long des routes. L'usine, le commerce, les professions ne sont pas les seuls débouchés ouverts à l'activité des jeunes gens. Il y a aussi l'agriculture. On aurait tort d'oublier que nous descendons d'une race de paysans et que ce sont les mœurs paysannes faites de sobriété, de vertu, de travail et de fécondité, qui permirent à notre race de résister à toutes les épreuves depuis 1760.

Les Franco-Américains sont inquiets au sujet de leurs écoles paroissiales. C'est ce que révèle encore le congrès de Fall River. Ces inquiétudes sont-elles justifiées? Oui, si l'on tient compte que les partisans de l'école unilingue et neutre reviennent tous les ans devant les assemblées législatives pour réclamer l'abolition de l'école séparée. On sait ce qui s'est passé dans les États de Nevada, Nébraska, Ohio, Michigan. Il est vrai que, depuis, la Cour suprême des États-Unis est intervenue et a dit: "Halte-là!" Mais il y a tant de manières d'écorcher un chat.

En Nouvelle-Angleterre, la situation n'est guère plus rassurante à certains égards. Dans le Connecticut, l'enseignement d'une langue étrangère est restreint à une heure par jour. Dans le New-Hampshire, la loi permet d'enseigner une langue autre que l'anglais, à condition que le programme des écoles publiques, ou son équivalent, soit exécuté en entier. Dans le Rhode-Island, une nouvelle loi centralise tous les pouvoirs entre les mains d'une commission nommée par l'État, enlevant ainsi aux commissions scolaires locales la régie de leurs institutions.

Enfin, planant comme une menace d'accaparement de tout le système scolaire, il y a la tentative renouvelée d'année en année de la création d'un ministère de l'éducation à Washington.

Si encore les Franco-Américains pouvaient se tourner du côté du pouvoir religieux pour obtenir protection! Mais ils reconnaissent qu'ils n'ont rien à attendre de ce côté-là, car l'épiscopat en général tolère l'enseignement d'une langue étrangère à l'école, jusqu'au jour où il pourra la faire disparaître complètement sans trop nuire à la foi. "The Catholic educational policy is to insist that all subjects be taught in English, not excepting religion". (*A Catechism*

of *Catholic Education*, p. 75— publié par le National Catholic Welfare Council).

* * *

Sur qui les Franco-Américains peuvent-ils compter pour monter la garde autour de leurs écoles? Sur leur clergé national, les communautés religieuses enseignantes de Québec et surtout sur eux-mêmes.

Leurs prêtres ne leur ont pas manqué jusqu'ici. Il y aurait des pages admirables à écrire sur le dévouement de ces pasteurs qui, après avoir suivi les nôtres en terre des États-Unis, ont usé leur santé et dépensé jusqu'au dernier sou de leurs économies à doter les paroisses d'institutions scolaires où s'élabore l'œuvre de la survivance catholique et française. Et c'est avec un serrement de cœur que l'on voit ces vieux curés patriotes s'acheminer, hélas! les uns après les autres, vers les cimetières, quand ce n'est pas sur les routes de l'exil. Leurs successeurs ne sont pas moins dévoués au parachèvement ou au maintien de l'œuvre scolaire. Faut-il dire, avec quelques critiques, qu'ils comprennent un peu différemment leurs devoirs, qu'ils sont plus enclins à accepter, sans inventaire, les idées modernes de gratuité, uniformité, américanisation, à exagérer l'importance de l'anglais, à accorder au français une place plutôt décorative, à oublier que le problème ne consiste pas à faire des enfants des Américains, mais à les garder Franco-Américains? Nous laissons à d'autres de répondre. Certains trouvent aussi des motifs d'inquiétude — peut-être est-ce sans raison — dans le fait que l'on dirige de plus en plus vers les séminaires américains, les jeunes ecclésiastiques que l'on envoyait autrefois recevoir leur formation théologique au sein de l'atmosphère canadienne-française

de Québec et de Montréal. On constate que des sujets apparemment brillants sont refusés à l'admission à la prêtrise, tandis que d'autres moins bien doués sont acceptés sans difficulté; et l'on voit dans tout cela une tentative de rabaisser le niveau intellectuel du clergé franco-américain. D'autres, enfin, s'alarment de la pénurie des vocations ecclésiastiques, alors que le besoin de prêtres de formation française devient de plus en plus pressant. Règle générale toutefois, le clergé franco-américain reste dans la tradition de ses devanciers en étant fidèle à la race et en se dépensant sans compter pour le bien-être spirituel, moral et matériel du troupeau confié à ses soins. Il n'y a pas de raison pour que celui-ci lui marchande aujourd'hui sa confiance et son appui.

Sans la coopération des communautés religieuses enseignantes de la province de Québec, le système scolaire franco-américain se trouverait singulièrement compliqué. D'après les plus récentes statistiques — lesquelles sont déjà vieilles de 16 ans — 1,985 Frères et Sœurs donnent l'instruction à 54,983 élèves dans 133 écoles réparties en 8 diocèses. Ceci sans tenir compte du collège l'Assomption de Worcester, des académies, collèges commerciaux et internats pour jeunes filles. Depuis 16 ans, le nombre des écoles a augmenté, le chiffre des élèves a presque doublé, mais le nombre des maîtres et maîtresses n'a malheureusement pas suivi la même progression. Il n'est pas rare qu'une religieuse donne l'instruction à une centaine d'enfants parqués dans une classe qui devrait normalement en contenir la moitié. Vu l'exiguïté du local ou la pénurie de professeurs, on est aussi obligé de recevoir les enfants par groupes, les garçons dans la matinée et les filles l'après-midi. On conçoit que l'œuvre de l'éducation progresse lentement dans pareilles conditions. Les communautés ne peuvent évidem-

ment agrandir les écoles — ceci est du ressort des pasteurs aidés des parents — mais si elles s'efforcent de remédier au manque de professeurs dans la limite de leurs moyens, elles auront acquis de nouveaux titres à la reconnaissance des Franco-Américains.

Le maître dans sa chaire exerce non moins d'influence que les parents au sein de la famille pour former l'âme de l'enfant et orienter celui-ci dans une direction conforme aux traditions et aux aspirations de la race dont il est issu. Dans un pays où l'unité de langue et de croyances existe de fait, le rôle de l'éducateur se trouve grandement simplifié. Mais tel n'est pas le cas des Franco-Américains, qui veulent pour leurs enfants une instruction et une éducation marquées d'un double caractère. Il faut donc, de la part des communautés qui se dévouent à l'œuvre de l'enseignement, une parfaite intelligence de cette mentalité et de ces besoins spéciaux. Cette intelligence ne s'acquiert pas toujours dans une année ou deux de séjour aux États-Unis. De là l'importance de ne pas changer trop souvent le personnel enseignant.

De plus, la mentalité de l'école ne devant être ni exclusivement canadienne-française ni exclusivement américaine, mais franco-américaine, il va de soi que, pour lui imprimer ce double caractère, il faut avoir recours aux communautés de langue française seulement. Les autres voudraient-elles assumer la tâche qu'elles ploieraient sous le fardeau. Confier une tâche aussi compliquée à des maîtres et maîtresses n'ayant pas une goutte de sang français dans les veines, c'est préparer inévitablement pour une échéance plus ou moins lointaine la mort de la nationalité.

Mais c'est surtout sur eux-mêmes que les Franco-Américains doivent compter pour le maintien de l'école. Les pasteurs n'ont d'autorité directe et immédiate en matière

d'enseignement que pour les choses de la morale et de la religion, et cela va de soi, pour la défense du droit naturel. Dans tout le reste, ils ne sont que les mandataires des parents. Depuis les premiers jours de l'émigration canadienne-française aux États-Unis, la principale préoccupation des nouveaux arrivants a été de se grouper autour d'un clocher paroissial. L'école est venue ensuite, mais on s'en est toujours rapporté au curé pour l'administration, l'enseignement, le programme, le personnel, etc. Les progrès accomplis en matière scolaire ont démontré que les parents avaient eu raison de mettre dans leurs pasteurs la plus entière confiance. Et il n'y a pas de motifs de changer aujourd'hui cette attitude. Mais il n'en reste pas moins vrai que les parents ont le devoir de se préoccuper plus expressément de l'instruction de leurs enfants et de coopérer avec l'autorité religieuse dans les réformes qui ont pour objet l'amélioration de l'école. Dans une institution où il y a encombrement d'élèves, il appartient encore plus aux parents qu'au curé de fournir les moyens nécessaires aux agrandissements. Et si le personnel enseignant est insuffisant, si l'esprit de routine tient lieu de l'esprit de progrès, si le programme ne fait pas la part équitable aux deux langues, si la mentalité de l'école fausse l'esprit de l'enfant, c'est encore aux parents d'intervenir auprès de qui de droit. Voilà, en résumé, ce qui ressort des débats du congrès de Fall-River, à la suite d'une étude sur l'enseignement du français où l'on a montré que la loi naturelle était d'accord avec la Constitution des États-Unis pour reconnaître aux groupes ethniques le droit à la conservation de leur âme nationale.

* * *

Le congrès de Fall-River a voulu détruire la légende que

les Franco-Américains cherchent à couper les ponts entre la province de Québec et eux. Était-ce bien nécessaire ? Pour qu'il y ait rapprochement, il faut qu'il y ait eu éloignement d'abord. Or, il n'y a pas eu éloignement. Tout au plus, dans l'intimité, a-t-on reproché à Québec de donner aux groupes français d'Amérique, un pauvre exemple de solidarité, en manifestant un engouement déraisonné pour des sociétés qui se servent bien plus des Canadiens français qu'elles ne les servent. Mais cela n'a jamais empêché les Franco-Américains de recevoir à bras ouverts leurs frères du vieux pays, d'aller eux-mêmes les visiter, d'envoyer leurs enfants dans les collèges et couvents canadiens-français, de lire les journaux venant d'outre-frontière, de suivre avec intérêt l'évolution sociale et économique du Canada français. Qu'il s'en trouve, parmi les Franco-Américains, pour croire qu'il n'y a de relations d'aucune nature à entretenir avec Québec, cela n'a rien de surprenant. Mais ceux-là ne sont pas la masse et ils ne voudraient pas exposer en public leurs théories, par crainte d'être montrés du doigt.

Un rapprochement plus intime avec Québec est possible dans l'ordre intellectuel. Le congrès de Fall-River l'a compris et c'est pour cela qu'il a demandé que les universités de Laval et de Montréal reconnaissent les diplômes conférés par l'Assomption de Worcester. Le congrès a aussi demandé que le gouvernement provincial accorde des bourses aux étudiants franco-américains désireux d'aller se perfectionner dans les maisons d'enseignement supérieur de la province de Québec.

* * *

Bref, pour résumer d'un mot l'impression qui se dégage du congrès de Fall-River et synthétiser l'état d'esprit actuel

des Franco-Américains dans les luttes qu'ils ont à soutenir pour leur survivance, un seul verbe est nécessaire, celui qui a le plus contribué à maintenir le moral des troupes et des civils durant toute la durée de la guerre en France:

TENIR!

Oui, les Franco-Américains tiennent bon!

LE MASQUE.

L'influence intellectuelle de la France au Canada

Certains Canadiens français voudraient que leur pays s'affranchît de la tutelle intellectuelle de la France, que la science, la langue, la littérature et l'art se développassent librement par les propres forces du pays. Il y a là une singulière confusion d'idées et nous devons savoir gré à M. Olivier Asselin, le vigoureux publiciste canadien, d'avoir fait justice de ce sophisme dans une brochure qu'il vient de faire paraître sur l'œuvre historique de l'abbé Groulx. Cette brochure est d'ailleurs le texte d'une conférence faite sous les auspices du cercle d'Action française des étudiants de l'Université de Montréal. Elle est pleine d'idées intéressantes et fortement exprimées. "M. l'abbé Groulx, dit M. Asselin, a trop nettement saisi le lien de cause à effet qui s'établit tout au cours de l'histoire du Canada entre le tarissement des sources de vie française et le rétrécissement graduel du domaine de la langue à l'expression de quelques besoins usuels élémentaires, de quelques sentiments primitifs, de quelques idées voisines des poussées de l'instinct animal, et il a trop bien vu et touché du doigt tout cela pour ne pas comprendre l'urgence de remettre toute notre classe dirigeante à l'école française... N'a-t-il pas d'ailleurs écrit: *"Il ne s'agit point, comme on nous le fait dire stupidement, de cesser nos relations avec la France et de prétendre à une sorte d'indépendance intellectuelle"*? Et ceci encore qui devrait être inscrit en lettres d'or dans tous les cercles d'études de notre jeunesse: *"Il importe à notre durée que les courants de la pensée française nous apportent cette substance d'art et de morale, ces vertus de la race et de l'esprit qui font l'essence de notre culture"*.

Et M. Asselin montre que la littérature régionaliste canadienne peut conserver toute son originalité et même produire des œuvres supérieures, tout en gardant un contact étroit avec la littérature française. Il le prouve en s'appuyant sur l'œuvre de M. l'abbé Groulx lui-même. "Sa plus belle littérature régionaliste, l'abbé Groulx l'a produite au fil de la plume, tout naturellement, quand son travail d'historien le mettait en contact avec le tréfonds de l'âme nationale."

Le petit livre de M. Asselin est un excellent résumé de tous les problèmes que soulève la survivance française au Canada. Il est une excellente critique des ouvrages de M. l'abbé Groulx qui ne sont pas assez connus en France.

(De l'un des organes du Comité France-Amérique.)

LES LIVRES

Mon voyage autour du monde

par Emile Miller.

C'est le titre d'un volume de la bibliothèque de l'*Action française* paru il y a déjà quelques mois.

Il convient d'en dire un mot, de ne pas laisser passer inaperçue l'œuvre posthume de celui à qui l'*Action française* a voulu rendre un hommage particulier.

Mon voyage autour du monde, ce sont les notes d'un jeune touriste à peine âgé de douze ans; c'est donc à la jeunesse qu'il s'adresse particulièrement. C'est une œuvre de vulgarisation géographique à laquelle l'auteur avait voué tous ses loisirs et même trop souvent parfois des veilles prolongées. Miller constatait avec raison, combien ses compatriotes se désintéressent, non seulement des connaissances de la géographie en général, mais encore de l'étude de leur propre pays. Il voulut réagir contre cette *peur de l'effort intellectuel* qui, par malheur n'existe pas seulement dans ce domaine. On sait quelle ardeur il mit à sa tâche.

Plus de la moitié de *Mon voyage autour du monde* est consacré au Canada. L'on regrette que M. Miller n'ait pas continué ainsi jusqu'à la fin. Non pas que la seconde partie consacrée à l'Orient manque d'intérêt. Mais les récits de voyages en pays étrangers abondent chez nous, alors que l'étude de notre géographie est par trop négligée, comme s'en plaignait d'ailleurs Émile Miller et avec raison. Qui mieux que lui cependant, pouvait parler du Canada ou en écrire? Ceux qui l'ont lu ou ont suivi ses cours, savent quelle conviction patriotique il y apportait; mais cette chaleur s'alimentait tout d'abord à une documentation abondante et précise, à des connaissances approfondies où l'on sentait que le Bénédictin avait préparé l'orateur.

Mon voyage autour du monde s'adresse aux jeunes avec l'ambition de leur faire aimer les récits de voyages; de là l'étude constamment mêlée de la géographie et de l'histoire. Les enfants qui liront l'ouvrage, s'apercevront que les cartes géographiques ne sont pas de simples découpages de géométrie, pas plus que des dessins inanimés, mais qu'il faut les revêtir de toute la vie qui flotte à leur surface. La méthode est excellente, croyons-nous, pour donner du monde, de la terre et de son histoire, une vue précoce et pourtant réelle et complète. Dans la lecture de ce livre les jeunes verront aussi que rien ne se perd quand on a une bonne méthode de travail. M. Miller avait fait une partie de ce voyage il y avait déjà vingt ans; et pourtant le récit est complet parce

qu'il avait su *prendre des notes*. Voilà une pratique que les jeunes ont en horreur et qui rend cependant de si grands services.

Deux leçons se dégagent ainsi de la lecture de *Mon voyage autour du monde* : joindre à l'étude de la géographie celle de l'histoire, puisque les deux sciences ne sauraient pas plus s'isoler dans l'enseignement qu'elles ne s'isolent dans la réalité; puis ouvrir des yeux éveillés, avertis, sur le spectacle du monde, apprendre à observer, à recueillir, à classer ses observations. Le but n'est pas de se rappeler tout ce qu'on a vu, lu ou entendu, c'est d'amasser les matériaux avec méthode, pour les avoir sous la main quand la nécessité le commande; c'est de préparer dans l'esprit de l'enfant ou du jeune homme cette richesse de souvenirs, d'images et d'idées où s'éveille et se nourrit une âme d'écrivain et d'artiste.

Ajoutons que la brochure est présentée dans la toilette qui caractérise les éditions de l'*Action française*: couverture artistique de Monsieur Jean-Baptiste Lagacé et nombreuses illustrations gracieusement fournies par le *Pacifique Canadien* et *L'Agence Cook*.

Tous les bibliophiles seront heureux d'ajouter *Mon voyage autour du monde* à leur collection; les éducateurs y trouveront un livre de récompense attrayant et fort utile. De cette façon tous rendront hommage à celui qui restera *notre premier géographe national* et qui a tant voulu, avec l'ambition d'un noble cœur : *qu'on aime la géographie*.

Jean-Marie GAUVREAU.

PUBLICISTES CHRÉTIENS

Dans une de ces lettres si vivantes qu'il adresse au *Devoir*, M. Georges Pelletier se demandait si "nous ne trouverions pas profit, journalistes et publicistes catholiques du Canada français, à monter chez nous, une œuvre similaire à celle de la corporation des publicistes chrétiens en France". Sur quoi M. Ferdinand Bélanger, de l'*Action catholique* fait justement observer qu'"assez longtemps on s'est associé chez nous sur des terrains neutres"; que "trop des nôtres appartiennent à des groupements d'origine étrangère, de traditions différentes, de mentalité dangereuse, et "qu'aussi bien, chaque fois qu'une possibilité se présente de créer ici une corporation chrétienne, on devrait la saisir avec empressement". Et pourquoi pas, en effet? Quand donc cessera-t-elle notre manie de n'être jamais que des "sections" de sociétés étrangères? La plupart de nos meilleurs écrivains appartiennent à une société de fondation anglaise très haut empanachée; mais que vaut leur influence collective? Comme tels, représentent-ils chez nous une force catholique et française? C'est toujours ainsi : pendant que les autres s'organisent pour eux-mêmes et selon leur esprit, nous, nous ne sommes jamais qu'une de leurs "sections".

LA VIE DE L'ACTION FRANÇAISE

NOTRE REVUE

Nous voulons remercier ici les nombreux amis qui, à leurs souhaits du jour de l'an, ont voulu ajouter un hommage spécial à l'*Action française*. Cet hommage nous est venu de tous les côtés et de tous les groupes. C'est un archevêque de l'Ouest qui ajoute "une bénédiction du cœur pour le vaillant champion des causes patriotiques"; c'est un professeur d'université qui veut bien nous dire que l'*Action française* est "la revue de la fierté nationale" et qu'il n'en lit jamais un numéro "sans se sentir plus fier d'être Canadien français"; c'est un collégien qui nous remercie "des clartés et des stimulants que l'*Action française* fournit à la jeunesse"; c'est notre vieil ami, M. Anatole de Boucherville qui nous écrit de Paris: "je lis l'*Action française* avec trop de plaisir et de profit pour ne pas vous prier de m'en continuer l'envoi... L'article du numéro de novembre sur le bilinguisme dans l'Ontario, m'a particulièrement intéressé, car j'y ai retrouvé les vérités pédagogiques dont j'avais constaté l'évidence à l'Île Maurice. Je tâcherai d'en faire reproduire les principaux passages par un journal de cette colonie".

Nous ne croyons pas mériter tous ces éloges. Mais nous sommes sûrs de notre ferme détermination de servir la cause au meilleur de notre jugement. Nous sommes sûrs également de notre volonté de perfectionner constamment notre revue et toutes les œuvres dont elle est la locomotive. Beaucoup nous félicitent de notre sujet d'enquête pour l'année 1924. L'article du docteur Beaudoin qu'on aura lu plus haut, dira à nos lecteurs combien nous voulons faire un faisceau de lumières et de directives pratiques, avec cette nouvelle série d'études. Outre l'article de l'enquête, nous commencerons aussi à publier, dès le mois prochain, une série de trois articles d'un spécialiste sur un problème toujours angoissant: le problème agricole. Mais rien ne servirait de faire une revue vivante, si elle n'était point lue. Nous faisons un appel tout spécial à nos amis, les priant d'aider l'*Action française* à continuer sa marche ascendante.

L'ALMANACH DE LA LANGUE FRANÇAISE

Il nous reste encore quelques exemplaires de l'*Almanach de la langue française* de 1924. Ceux qui ne l'ont pas encore acheté, feraient bien de se le procurer. Jamais, croyons-nous, nos lecteurs n'en ont paru plus contents. Voici, par exemple, le très vif éloge qu'en faisait la *Rente* de

décembre 1923 et janvier 1924, — un journal, comme l'on sait, qui égare assez peu souvent ses compliments :

“L'édition de 1924, qui vient de paraître, réalise à peu près parfaitement la formule idéale d'un ouvrage de cette nature, c'est-à-dire l'agrément de la forme allié au sérieux du fond. De perfectionnement en perfectionnement, l'*Almanach de la langue française* en est bientôt arrivé à être un guide indispensable — du moins au plus grand nombre — de la pensée et de l'action française au Canada. Outre les indications et les bons mots propres à tout almanach digne de ce nom, mais qui se présentent ici dans une belle tenue française, il nous propose, sur tous les aspects de la question nationale, les vues les mieux vérifiées par l'expérience. Par exemple, sous des rubriques symboliques comme on en trouve dans les beaux almanachs de France et dont chacune est une petite œuvre d'art, les deux pages consacrées à chaque mois de l'année réunissent, autour d'une scène de vie rurale dessinée avec talent par mademoiselle Berthe Le Moyne: l'indication des évangiles et le calendrier du mois, quelques mots pour rire où le patriotisme aussi bien que l'esprit français trouve son compte . . .”

“Bref, il n'est pas exagéré de dire que l'apparition de l'*Almanach de la langue française* constitue cette année un véritable événement littéraire. Le gouvernement français décore des villes, des régiments; l'Académie française décerne à nos universités des prix de langue française. Si le directeur de la *Rente* faisait partie du jury des prix David, au lieu de laisser partager entre une demi-douzaine de romans inexistants, pour en faire surgir d'autres pareils, l'argent dont on ne sait que faire une fois les œuvres remarquables récompensées, il en demanderait l'attribution à l'*Action française* pour son excellent recueil. Les œuvres collectives méritent, elles aussi, leur récompense.”

NOS PUBLICATIONS

Parlons d'abord de celles du dernier mois. Notre “Calendrier de Dollard” que nous n'avions d'abord tiré qu'à un millier d'exemplaires, vient de dépasser vaillamment son deuxième millier. Nos cartes mots d'ordre ont atteint le douzième mille. Les “Énergies rédemptrices” de Hermas Bastien s'acheminent vers un beau succès. On aura lu quelques pages plus haut, le sentiment de M. l'abbé Maurault sur cette œuvre d'un jeune. La jeunesse qui a le goût des livres forts, a aussi parlé: M. Viateur Farley, dans le *Quartier latin* du 14 décembre 1923; M. Albert Lévesque dans le *Semeur* de janvier 1924.

Fidèle à sa coutume d'éditer un livre par mois, l'*Action française* fera paraître, dans la première semaine de février, le joli roman canadien et historique de Mlle Marie-Claire Daveluy, les *Aventures de Perrine et de Charlot*. On pourra guetter ensuite, vers le mois de mars, la deuxième série de *Notre légende dorée*. Et nous croyons qu'il y a à l'horizon quelques autres volumes... mais soyons discrets jusqu'au mois prochain.

LA FÊTE DE DOLLARD

Il faut bien en parler puisque déjà l'on s'en préoccupe et en très haut lieu. L'une des plus hautes consécérations que la fête ait jamais reçues, c'est bien celle que vient de lui donner, dans une récente circulaire à son clergé, Mgr l'évêque de Sherbrooke. En recommandant la souscription pour les écoles de l'Ontario, Sa Grandeur écrit: "Pour donner à cette contribution une signification patriotique encore plus accentuée, nous voulons que le jour de la fête de Dollard (24 mai), qui tend de plus en plus à devenir une fête de toute la jeunesse étudiante canadienne-française, soit choisi comme jour de fête patriotique et religieuse dans chacun des collèges, couvents et écoles de ce diocèse". Voilà donc, et par l'autorité compétente, l'établissement officiel de la fête de Dollard, sur une portion considérable de notre province. Ce devrait être pour tous un très vif stimulant. Donnons à la célébration prochaine un élan et un éclat qui dépassent encore ce que nous avons vu en ces années dernières.

L'*Action française* se propose bien d'aider de son mieux tous ceux qui voudront organiser la fête. Le Père Fortier, S. J., nous a dit, ici même, l'année dernière, comment, au collège Sainte-Marie de Montréal, les plus jeunes élèves au moyen du "Jeu des boucliers", avaient représenté le combat du Long-Sault, d'une façon à la fois instructive et émouvante. L'*Action française* sera heureuse d'offrir prochainement au public une pièce à grands spectacles de M. l'abbé Julien Perrin, *A la gloire de Dollard*, qui est une représentation complète de l'histoire de Dollard. Représentée pour la première fois, croyons-nous, dans la cour du collège de Montréal, cette pièce a été reprise, avec un très grand succès, à la Colonie des grèves. Avis aux organisateurs des prochaines fêtes.

NOS GROUPES D'ACTION FRANÇAISE

En même temps que leurs bons souhaits pour la nouvelle année, nos groupes nous ont envoyé une récapitulation de leurs activités. Tous

ont fait de l'excellente besogne et tiennent bien, dans leur région, leur rôle d'animateurs. L'un s'organise effectivement pour la propagande de nos brochures et de nos volumes; un autre, celui de Sorel, a déjà fait souscrire \$124.00 pour le fonds de secours ontarien et compte d'autres entreprises à son actif; nos amis de Mégantic ont travaillé à la diffusion des bons journaux, organisé une journée sociale, des retraites fermées, une fête de Dollard, des conférences patriotiques; ont suscité un cercle de l'A. C. J. C., souscrit pour les écoles ontariennes, vendu l'*Almanach de la langue française*. Un autre groupe vient de naître, qui nous donne les meilleures espérances et qui fera la preuve, à son tour, que la bonne tactique, dans nos batailles actuelles, est peut-être de faire surgir sur tous les points du pays français, des petits groupes d'hommes actifs et dévoués, qui se fassent dans leur milieu les inspirateurs et les soutiens de toutes les initiatives généreuses, qui reprennent au loin, pour la prolonger, l'œuvre que nous ne pouvons faire tout seuls.

A PROPOS DE DOUANE

Dans notre numéro de décembre nous avons demandé: est-il vrai que beaucoup de courtiers en douane de langue française font leurs transactions en anglais? Nous avons appris, depuis, que bien peu des nôtres, trois ou quatre peut-être, s'occupent de ce courtage à Montréal, qu'ils sont là de courageux pionniers et que, sur leur nombre, deux au moins, MM. Edmond Lalonde et C.-E. Racine et Cie, font leurs transactions en français, pour autant qu'ils le peuvent. Car le malheur veut, par suite de l'ostracisme du français pratiqué par tous les ministères fédéraux, que les catalogues des articles importés, avec les taux et les *items* du tarif n'existent qu'en langue anglaise, — il en est de même des règlements et des avis du ministère des douanes, au sujet de ces catalogues, et qui sont à l'usage des courtiers. Les courtiers de langue française ne sauraient raisonnablement faire eux-mêmes toutes ces traductions, — et voilà le mal dans sa réalité. Ce mal, nous le signalons une fois de plus à la bonne volonté de M. Jacques Bureau. Nous avons confiance qu'il interviendra de nouveau, à sa façon énergique. Car à ceux de nos amis qui s'inquiétaient au sujet des timbres d'accise, les timbres de deux et de quatre sous étant seuls bilingues, à ceux-là, nous croyons pouvoir dire, qu'à mesure que les autres timbres unilingues sont épuisés, le ministre les remplace par des bilingues et fait même détruire les anciens clichés. Voilà qui est bien fait et nous citons ce ministre en exemple à ses collègues.

LE GRAND PRIX D'ACTION FRANÇAISE

Quelques-uns de nos amis s'inquiètent de ce "Grand prix d'action française" et veulent bien nous demander ce qu'il en est advenu. Nous leur disons ici d'avoir confiance. Nous n'avons pas laissé tomber l'idée, — le prix sera bel et bien distribué en mars prochain. Dès notre prochaine livraison, nous dirons pourquoi il nous a fallu différer jusque-là cette distribution; nous donnerons aussi le programme de cette fête et c'est bien toujours notre dessein d'en faire un hommage vraiment national aux valeureux militants de la cause française.

NOTRE CONCOURS DRAMATIQUE

A la demande de quelques-uns de nos concurrents et non des moindres, nous avons décidé de reporter jusqu'au 1er septembre prochain, la clôture de notre concours dramatique. Qu'on veuille bien se rappeler que trois prix, l'un de \$200.00, le deuxième de \$100.00, le troisième de \$50.00 sont offerts aux concurrents. Pour autres renseignements consulter l'*Action française* de mars 1923.

NOTRE AVENIR POLITIQUE

De la *Chronique sociale de France*, (livraison de juillet 1923), nous extrayons ces passages d'un article très sympathique et très au point qu'a signé Mgr Eugène Beaupin. Mgr Beaupin est, comme l'on sait, le secrétaire des *Amitiés catholiques et françaises à l'étranger*. C'est sûrement l'un des amis les plus éclairés et les plus sincères du Canada français. Mgr Beaupin écrit donc au sujet de notre enquête de l'année dernière :

"Il nous est difficile de porter, de loin, un jugement expressément motivé sur ces visées un peu inattendues pour nous. Nous ne pouvons que les enregistrer sans pousser l'audace jusqu'à les déclarer, dès maintenant, ou plausibles, ou chimériques. Nous ne pouvons même qu'évaluer d'une manière très approximative le crédit qu'elles ont conquis dans l'esprit des masses canadiennes-françaises. Il est pourtant un côté par où elles nous intéressent passionnément: elles sont le fait d'hommes dont les ancêtres sont partis de notre sol et sortis de notre race; elles nous montrent que l'ambition des grandes entreprises est plus ardente que jamais, chez ces descendants de nos marins et de nos paysans, dont les premiers éducateurs sociaux et religieux ont été les Montmorency Laval et les missionnaires, ses auxiliaires; elles nous invitent à entrevoir,

pour un avenir plus ou moins lointain, l'épanouissement possible, en Amérique du Nord, d'une Nouvelle-France autrement puissante que celle dont nous avons guidé les premiers pas et que nous avons perdue."

"Au moment où la race à laquelle nous appartenons paraît chez nous affaiblie par la décroissance de notre natalité, elle prend, en ces terres lointaines, une puissance considérable d'expansion. Elle s'attaque à l'examen de problèmes politiques complexes et épineux et elle en suggère des solutions qui ne manquent pas d'audace. En appendice au petit livre que nous venons d'analyser sommairement, M. Wilfrid Gascon le résume dans cette déclaration: "On peut prévoir qu'à la fin de ce siècle le Dominion (canadien), Est et Ouest, aura une population d'au moins 75 millions d'habitants. Les Canadiens français, y compris les Acadiens et les Franco-Américains du Nord-Est compteront probablement de 20 à 25 millions d'individus, peut-être 30 millions, si l'on se décide à faire dans le Québec de l'immigration assimilable. Est-il possible de supposer qu'un pays arrivé à un tel développement sera encore, à cette époque, à l'état de colonie sous la tutelle d'une puissance européenne? D'autre part, est-il raisonnable de penser que le territoire occupé par 20 ou 30 millions de Canadiens parlant le français continuera d'être une "possession" du Dominion?"

"Si l'on rapproche ces considérations, développées dans *Notre avenir politique* des aspirations qui traversent l'Égypte et les Indes et ont gagné l'Australie elle-même, on sera en droit de conclure qu'un important phénomène politique s'annonce à l'horizon du monde. Les peuples en tutelle coloniale, ayant grandi et s'étant peu à peu accoutumés à gérer leurs affaires eux-mêmes cherchent, dans des voies de complète indépendance, leur nouveau destin. Jusqu'ici, les nations du Vieux Monde avaient à peu près seules la parole, dans le concert ou les discordes des États; le reste de l'univers était, entre elles, objet de partage. Les États-Unis, les Républiques sud-américaines ont ouvert la brèche dans cet équilibre. D'autres songent à les imiter. Il en peut résulter un déplacement des influences dont nous soupçonnons à peine encore les conséquences possibles."

"Replacées dans ce cadre mondial, les idées caressées par quelques Canadiens français n'apparaissent plus comme le rêve généreux mais irréalisable de gens isolés; ils font écho à d'autres rêves; ils s'apparentent à toute une fermentation universelle moins indistincte que le pourraient croire ceux qui n'ont pas encore pris la peine de l'observer, sous les formes assez diverses qu'elle revêt çà et là."

“Quoi qu’il en soit, nous voilà singulièrement loin des méprisables “arpents de neige” si cavalièrement raillés par des hommes qui se croyaient très assurés de leurs jugements et dont nous avons la preuve aujourd’hui que leurs vues étaient courtes et leurs prévoyances timides. Si les nôtres sont aventureuses, mieux vaut, en définitive, qu’il en soit ainsi. L’avenir ne se fait pas tout seul, il se prépare et il arrive souvent qu’il se modèle sur les conceptions de ceux qui, en s’essayant à le deviner, posent, d’un geste hardi, certaines orientations directrices, capables de jouer un rôle décisif par leur action sur les esprits qui deviennent une action sur les faits.”

Jacques BRASSIER.

CE QU’IL FAUT LIRE

L’Almanach de l’Action Catholique.

N’oubliez pas d’acheter l’*Almanach de l’Action Catholique*, l’un des plus beaux que l’on publie au Canada.

Tracts et brochures

Nous recommandons très particulièrement parmi les “Éditions de la vie nouvelle”, *Nos traditions familiales et religieuses*, brochette de quelques pages, mais sur un sujet de haute importance et avec une gravure-frontispice vraiment délicieuse. A lire aussi les trois dernières publications de l’“École sociale populaire”: *Dans les chantiers* du Père J.-A. Desjardins, S. J., *La mortalité infantile* du Dr Joseph Gauvreau, *La tuberculose* du P. Pierre Fontanel, S. J. Dans la série des “Tracts populaires”, nous soulignons le dernier: *Mère Marie-Anne*. C’est la vie très joliment racontée de l’une de nos grandes fondatrices de communautés. Enfin voici une brochette hors cadre, mais qu’on lira avec le plus vif intérêt et c’est *Mg O. Charlebois chez les Esquimaux*. De ces notes de voyage se dégagent une ardeur et une énergie apostoliques qui nous reportent aux Relations des missionnaires de la Nouvelle-France.

Chez nos poètes

Nous accusons réception des *Coups de Scalpel* de Jean-B. Gagnon et des *Campanules* de Millicent. Pour connaître notre poésie religieuse, on voudra lire la belle étude d’Albertine Ferland-Angers: *Essai sur la poésie religieuse canadienne*. M. l’abbé F. Charbonnier nous parlera prochainement de ces divers ouvrages.

Histoire religieuse de la révolution française, de Pierre de la Gorce. Nous venons de recevoir le cinquième et dernier tome de ce grand ouvrage. On sait que M. Pierre de la Gorce est l’un des maîtres actuels de l’histoire, s’il n’est même le plus grand. On ne ressuscite point le passé avec plus de vie, plus de relief qu’il ne fait, avec une aussi haute gravité et une langue aussi noble et aussi française. On peut acheter à l’*Action française* l’ouvrage complet, soit les cinq volumes.

LE FRANÇAIS À OTTAWA

ET DANS LES MAISONS COMMERCIALES DU
QUÉBEC

La preuve est faite du mépris froid et constant de la bureaucratie anglaise d'Ottawa pour notre langue. Mais il est bon quand même de faire connaître de temps en temps l'impudence de certains fonctionnaires, moins pour les corriger — ils ne céderont toujours que devant la ténacité ou la force — que pour faire tenir les nôtres, en stimulant leur orgueil.

Dans une correspondance récente avec le bureau des Brevets et Droits d'auteur d'Ottawa une lectrice de l'*Action française* reçut une réponse anglaise. Pour revendiquer les droits du français et être également fixée sur certains termes spéciaux, elle demanda qu'on voulût bien lui écrire en français. La réponse française ne se fit pas attendre. Mais l'auteur, un M. Quaglia, lui disait: "Je regrette beaucoup ne pas avoir en français la circulaire dont on vous a adressé un exemplaire en anglais. J'ose croire que vous comprendrez facilement que ce serait faire des frais, justes si vous le voulez, mais peu plausibles (?), que d'imprimer en français cette circulaire; nous ne l'employons que cinq ou six fois par an au plus."

Les termes employés par M. Quaglia sont pondérés et le ton de ses considérations est correct, mais les considérations elles-mêmes sont déplacées. Il n'est pas dans l'ordre qu'un fonctionnaire cherche à expliquer l'impossibilité où il se trouve de refuser le français réclamé par un citoyen canadien dans les services de l'État canadien. Cela constitue une liberté peu "plausible", pour employer un terme officiel!

Il va sans dire que notre lectrice protesta contre ce traitement humiliant pour nous, tant et si bien que le fonctionnaire en question finit par s'exécuter et envoyer une circulaire proprement libellée en français.

Il découle de l'incident que nous servons mal notre langue quand, par négligence, nous facilitons à nos contradicteurs la négation d'un droit qu'il leur plaît de fonder sur l'inutilité "plausible".

Un groupe de Canadiens français de Toronto ne nous a-t-il pas demandé, tout récemment encore, de lui rendre le service de faire employer le français par une série de compagnies du Québec qui persistent à écrire anglais aux United Farmers d'Ontario, malgré le désir contraire que ce groupe de compatriotes porta à la connaissance des compagnies québécoises. Après avoir fait eux-mêmes usage du français, avec une grande bienveillance, les United Farmers d'Ontario en ont abandonné l'usage petit à petit au détriment des nôtres de l'Ontario qui s'en trouvent privés dans les imprimés officiels de cette organisation, et pratiquement évincés de ses bureaux, où leur présence, comme employés, est inutile.

Si nous voulons du français au Canada, c'est à nous d'en mettre, redit ce grand patriote et ce chef clairvoyant qu'est Monseigneur Bélieu. Répétons nous-mêmes cette formule laconique, afin de la faire passer dans les actes.

A. V.

LE PATRIOTISME A L'ÉCOLE

Voici de belles paroles de M. C.-J. Magnan, que nous extrayons de son dernier rapport au surintendant de l'instruction publique, et que chacun voudra applaudir comme un gage de la plus fortifiante espérance:

“En élevant l'histoire du Canada au rang de *matières essentielles*, le nouveau programme des écoles primaires élémentaires, affirme une vérité patriotique que nul ne saurait contredire, savoir: que l'élève des écoles doit *connaître* son histoire pour en parler avec fierté, et qu'il doit *l'aimer* pour lui rester fidèle, la défendre au besoin, et conserver intact l'héritage reçu des ancêtres.”

“A cette culture du patriotisme par l'histoire nationale, le Comité catholique du Conseil de l'Instruction publique a voulu ajouter un procédé concret, celui du chant dans les écoles de notre magnifique hymne national: *O Canada, terre de nos aïeux!* C'est à sa session du 1er février 1922, date désormais historique, que le Comité catholique a émis le vœu suivant: “En vue de développer de plus en plus l'amour de la patrie canadienne, il est résolu que les maîtres et les maîtresses soient priés de faire chanter *au moins* une fois la semaine, l'hymne national *O Canada!*”

“Et depuis, dans toutes les écoles catholiques de la Province de Québec, dans les villes comme dans les campagnes, jusque dans les régions de colonisation, l'enfance et la jeunesse canadienne-française chantent chaque jour — c'est le témoignage des inspecteurs d'écoles — avec conviction et fierté les paroles superbement canadiennes-françaises de Routhier, que la noble et empoignante musique de Lavallée met si noblement en relief.”

“Par la répétition quotidienne du chant national, les enfants de la province de Québec pénétreront mieux le sens de notre patriotisme canadien-français qui est fait d'un passé glorieux et de traditions honorables. Aidés de leurs maîtres, ils devineront tout ce que la terre natale, la vieille maison, le clocher du village, le cimetière où dorment les anciens, ils devineront, dis-je, tout ce que ces choses sacrées renferment d'infiniment doux au cœur canadien et de profondément attachant pour l'âme de la race.”

¹ Dans le programme des écoles primaires complémentaires, l'histoire du Canada est classée dans les “matières communes invariables”, c'est-à-dire matière de première importance.

RENOUONS LA TRADITION

Notre force financière favorisera puissamment nos progrès matériels et même intellectuels. L'une des causes de notre faiblesse relative, c'est que nous avons perdu les bonnes habitudes d'épargne que nos pères tenaient de leurs aïeux français. Renouons la tradition. Rapprenons l'économie à nos enfants. Ouvrons-leur un compte d'épargne, où ils déposeront les millions de sous qu'ils gaspilleraient. Ils acquerront ainsi la notion de la valeur de l'argent et le sens de l'économie. L'ambition leur viendra d'arrondir leurs dépôts. Si bien qu'au bout de quelques années, chacun aura à son crédit un joli pécule, et le groupe canadien-français disposera d'une somme importante.

La Banque d'Hochelaga, fondée en 1874 et dont l'actif dépasse 71 millions, offre, pour le succès de cette œuvre nationale, la collaboration de son personnel diligent. Dès demain, amenons nos enfants à la succursale la plus proche.

**Mathématiques, sciences, lettres et langues
en français et en anglais.
Préparation aux examens. Cours classique.
Cours commercial. Leçons particulières.**

RENÉ SAVOIE, I.C. et I.E.

Bachelier ès-arts et ès-sciences appliquées

238, rue Saint-Denis

Téléphone: Est 6162

MONTRÉAL

Recommandez-vous de l'ACTION FRANÇAISE chez l'annonceur pour —
son bénéfice, le vôtre et le nôtre

Que voulez-vous devenir...

Chimiste ? Ingénieur ? Architecte ?

Pour chacune de ces trois carrières, il n'existe à Montréal, qu'une institution canadienne-française réellement accréditée :

L'École Polytechnique de Montréal

C'est là, et là seulement, qu'on donne une formation véritablement complète et solide.

Cours lumineux, pratique, d'une doctrine approfondie et sûre, matières enseignées par des pédagogues accomplis, spécialistes "calés" !

A l'école Polytechnique, vous n'acquerrez pas cette formation hâtive, superficielle, ces connaissances mal digérées des cours "en 6 mois, 25 leçons, succès garanti" : Vous y prendrez, au contraire, par un travail consciencieux et persévérant, le bagage scientifique et pratique nécessaire pour faire de vous "une autorité" dans la carrière que vous aurez embrassée.

L'ÉCOLE POLYTECHNIQUE DE MONTRÉAL

M. Augustin FRIGON, directeur

Téléph. Est 3477

- 228 rue Saint-Denis, Montréal

Recommandez-vous de l'ACTION FRANÇAISE chez l'annonceur pour —
son bénéfice, le vôtre et le nôtre

Ecole des Hautes Etudes Commerciales de Montréal

Préparant aux Situations supérieures du Commerce,
de l'Industrie et de la Finance.

BIBLIOTHEQUE ECONOMIQUE

MUSEE COMMERCIAL ET INDUSTRIEL

Délivre les diplômes de "LICENCIE en SCIENCES COMMERCIALES", de "LICENCIE en SCIENCES COMPTABLES et de DOCTEUR en SCIENCES COMMERCIALES".

Le diplôme de "LICENCIE en SCIENCES COMPTABLES" donne droit à l'admission dans L'"Institut des comptables et auditeurs de la province de Québec" et dans L'"Association des comptables de Montréal" (Chartered accountant).

Des BOURSES DU GOUVERNEMENT sont accordées aux élèves méritants.

Cours spéciaux le soir : Comptabilité (Théorie et Pratique), Expertises comptables, Mathématiques financières, Assurances, Banque, Droit commercial, Economie politique, Langues étrangères, etc.

Pour tous renseignements, prospectus, inscriptions, etc., s'adresser au Directeur des Études.

Recommandez-vous de l'ACTION FRANÇAISE chez l'annonceur pour son bénéfice, le vôtre et le nôtre



Une encre qui...

n'épaissit pas, n'oxyde pas les plumes, ne laisse aucun sédiment.

L'Encre en poudre "Royal"

bleu-noire

inaltérable, extra-fluide

\$1.00 le tube métallique d'un gallon

Recommandée aux écoles

Prix spéciaux pour grandes quantités

Les encres liquides "Royal"

sont de teintes bleu-noire, rouge, verte ou violette.

Les essayer c'est les adopter.

Exigez-les de votre fournisseur.

Les principaux libraires du pays les ont en vente.

ROYAL INK COMPANY

rues Prescott et Saint-Clair, Toronto

Dépositaire et agent distributeur:

S. T. GRENIER

99, rue Saint-Jacques, - Main 2539

Prix et renseignements donnés sur demande.



Recommandez-vous de l'ACTION FRANÇAISE chez l'annonceur pour son bénéfice, le vôtre et le nôtre

“L'ABITIBI”

La région de l'Abitibi ouverte à la Colonisation en 1912, compte maintenant une population de 16,000. Quinze belles paroisses parfaitement organisées s'échelonnent maintenant le long du chemin de fer Transcontinental, sur une distance de 120 milles, de Senneterre à La Reine.

Le Colon qui va s'établir aujourd'hui dans l'Abitibi, n'arrive plus dans une région inhabitée. S'il a quelques ressources il peut trouver dans toutes ces paroisses des lots dont le défrichement est plus ou moins avancé, et que leurs propriétaires désireux d'aller s'établir plus loin, peuvent céder à des prix avantageux aux petites bourses. Les curés, les notaires, les principaux marchands de chacun de ces endroits accueillent avec bonté le nouvel arrivant et sont heureux de lui donner tous les renseignements dont il a besoin pour faire le choix d'un bon morceau de terre.

Nous conseillons donc aux cultivateurs de nos vieilles paroisses qui ont des fils à établir, d'aller visiter l'Abitibi. Pour quelques centaines de piastres, ils les placeront sur des fermes dont la valeur augmente de jour en jour.

Pour toute demande de renseignements, on est prié de s'adresser à l'Honorable Monsieur J.-E. PERREAULT, *Ministre de la Colonisation, des Mines et des Pêcheries, Québec.*

Recommandez-vous de l'ACTION FRANÇAISE chez l'annonceur pour —
son bénéfice, le vôtre et le nôtre

Pour votre propre sécurité, faites vérifier vos polices par nous; vous aurez ainsi l'avantage d'une mise en ordre, et, vous ne le regretterez pas, lors d'une réclamation.

Vous les recevrez dans une enveloppe bien appropriée. Cette enveloppe est en cuir et sera très utile pour vos documents officiels comme polices, prêts hypothécaires, déban- tures, etc.

Nous profitons de l'occasion pour porter à votre connaissance le fait de l'ouverture de notre dixième département mettant gratuitement à la disposition de nos clients un service d'administration des biens meubles et immeu- bles.

Les bureaux d'assurances "GOORA"
10, rue Saint-Jean, Montréal,

Téléphone; Main 912 — LaSalle 5170W

Recommandez-vous de l'ACTION FRANÇAISE chez l'annonceur pour —
son bénéfice, le vôtre et le nôtre

C'est faire de l'action française intelligente...

...que d'acheter de préférence chez nos compatriotes, surtout lorsqu'ils rivalisent *avantageusement* avec la concurrence dans leurs prix et la qualité de leurs produits.

La maison J. Christin & Cie.,

FABRIQUE DE BOISSONS GAZEUSES,

est du nombre de celles qu'il faut connaître et encourager. Fondée en 1885, la maison Christin, entièrement canadienne-française, est non seulement de vieille renommée, mais — ce qui vaut mieux encore — d'excellente et irréprochable réputation.

Encouragez-la

Votre bourse y trouvera son bénéfice, votre palais, satisfaction et plaisir, car ses liqueurs gazeuses sont vraiment exquises au goût et fort rafraîchissantes.

Donnez-nous votre commande par téléphone ou par lettre aujourd'hui même.

J. Christin & Cie., Limitée

TÉLÉPHONE: Est 1594

21, rue Sainte-Julie, - - - Montréal

En face du no 180 St-Denis.

Recommandez-vous de l'ACTION FRANÇAISE chez l'annonceur pour —
son bénéfice, le vôtre et le nôtre

LES PRODUITS
" JOUBERT "
SONT DE
QUALITÉ
DEMANDEZ-LES
LAIT, CRÈME,
BEURRE,
CRÈME à la GLACE.

J. Joubert
LIMITÉE

Recommandez-vous de l'ACTION FRANÇAISE chez l'annonceur pour —
son bénéfice, le vôtre et le nôtre

L'EMPRUNT OBLIGATAIRE

"REGENT KNITTING MILLS"

Fondée en 1913 par MM. de Tonnancourt, Lemieux et Marcoux avec un capital versé de \$25,000, la Regent Knitting Mills Limited a aujourd'hui un actif total de plus de \$2,500,000. — Ses bénéfices moyens depuis cinq ans, tous intérêts payés, ont dépassé \$80,000 par année. — Elle emploie dans ses tricoterics de Montréal (rues Saint-Laurent et Duluth) et de Saint-Jérôme (Terrebonne) plus de 600 ouvriers.

L'emprunt obligataire de \$600,000 qu'elle vient de mettre sur le marché a un double objet : — 1. mettre la compagnie à l'abri d'une crise de crédit bancaire comme celle qui a failli suivre la disparition de la Merchants Bank et de la Home Bank. — 2. lui permettre de s'agrandir à Saint-Jérôme pour y installer toute sa machinerie et économiser ainsi chaque année, avec \$25,000 de loyer, \$20,000 de salaires.

Aux souscripteurs de son emprunt elle donne en gage des biens d'une valeur minima de \$1,300,000, en pleine productivité. — De 1926 à 1935, il sera remboursé pour \$270,000 d'obligations.

Pour la protection des prêteurs, notre maison sera représentée au Conseil d'administration.

Les obligations, du nominal de \$100, de \$500 et de \$1000, sont remboursables en série de 1926 à 1935; coupons mars-septembre.

Tous renseignements supplémentaires sur demande.

**Versailles Vidricaire
Boulais**

MONTREAL QUEBEC OTTAWA
BUREAU-CHEF:

Imm. Versailles, Montréal. Tél: M. 7080

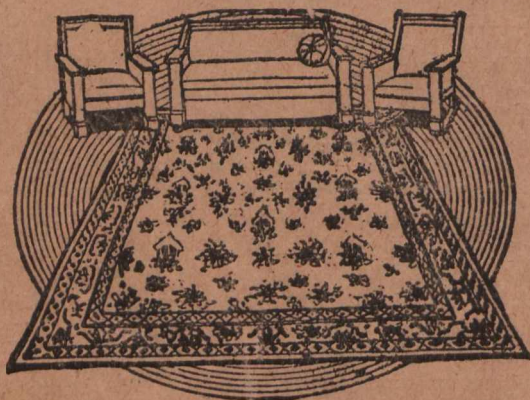
Recommandez-vous de l'ACTION FRANÇAISE chez l'annonceur pour —
son bénéfice, le vôtre et le nôtre

DE PLANCHER

x durant janvier

...ures de plancher: carpettes, tapis,
... est des plus considérables. Les quelques
... sous vous donneront un aperçu de nos meil-
... valeurs.

CARPETTES WILTON dans un grand choix de jolis des-
sins; fond bleu, vieux rose, beige.



Toutes dimensions:

7.6 x 4.6	—	23.00
6.9 x 7.6	—	35.00
6.9 x 9.	—	40.00
6.9 x 10.6	—	49.00
9. x 9.	—	55.00
9. x 10.6	—	63.00
9. x 12.	—	72.00

Linoléum incrusté, de fabrication écossaise, dessins de
tuiles, quadrillés ou fleuris, la verge carrée. . . **1.75**

Tapis axminster anglais à la verge, avec bordure pour
convertir en carpette; grand choix de dessins et de nuan-
ces; spécial pour janvier, la verge. **3.95**

Bordure, la verge. **3.25**

Linoléum imprimé dans un grand choix de dessins et
de nuances; qualité très épaisse, surface bien vernie, 2
verges de largeur, la verge carrée. **.95**

3 et 4 verges de largeur, la verge carrée. **.98**

Dupuis Frères

Le Magasin du Peuple

Rues Ste-Catherine, Demontigny, St-André, St-Christophe

— — Montréal



IMPRIMERIE POPULAIRE, LIMITEE,
43, rue St-Vincent, Montréal.